

Note d'Information

Augmentation de capital par souscription en numéraire de 50 162 actions au prix de 400 Dh par action

Réservée aux actionnaires actuels et détenteurs de droits Diac Salaf

Période de souscription du 12 au 26 janvier 2000

ATTIJARI
finances Corp


Conseiller et coordinateur global



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières : Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 rabia II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note d'information a été soumis à l'appréciation du CDVM qui l'a visé sous la référence n° 01/00 le 04/01/2000

Le Directeur


Abdellatif FAOUZI

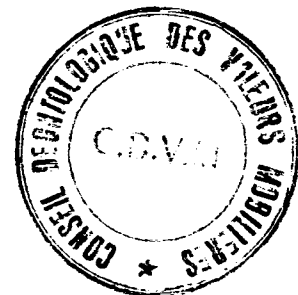
 AA

SOMMAIRE

PRINCIPALES ABREVIATIONS.....	4
<u>PARTIE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION & DU CONTROLE DES COMPTES</u>	7
<u>PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION</u>	10
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	11
1. CADRE DE L'OPÉRATION.....	11
2. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION.....	11
II. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS OFFERTES	12
1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES ADMIS.....	12
2. LES TITRES OBJETS DE LA PRÉSENTE OPÉRATION.....	12
3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.....	13
4. STRUCTURE DU CAPITAL AVANT ET APRÈS L'OPÉRATION.....	13
5. DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL.....	14
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION	15
IV. FISCALITE DES VALEURS MOBILIERES A REVENUS VARIABLES OU ACTIONS	16
1. ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES MAROCAINES PASSIBLES DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS.....	16
2. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES RÉSIDENTES AU MAROC.....	16
3. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES NON RÉSIDENTES AU MAROC.....	17
<u>PARTIE III : PRESENTATION DE DIAC SALAF</u>	18
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	19
1. SIGNALÉTIQUE ENTREPRISE.....	19
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	20
3. ÉVOLUTION RÉCENTE DU CAPITAL SOCIAL.....	21
4. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ACTUEL.....	21
II. ADMINISTRATION ET CONTROLE	22
1. CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	22
2. DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ ET PERSONNEL.....	22
2.1 <i>Equipe dirigeante</i>	22
2.2 <i>Organigramme fonctionnel</i>	25
2.3 <i>Moyens humains et techniques</i>	27
III. ACTIVITE DE DIAC SALAF	30
1. HISTORIQUE.....	30
2. APERÇU DU SECTEUR DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION.....	31
3. PRODUITS COMMERCIALISÉS ET STRUCTURE COMMERCIALE.....	33
3.1 <i>Produits commercialisés</i>	33
3.2 <i>Structure commerciale</i>	35
4. CARACTÉRISTIQUES BOURSIÈRES.....	37
4.1 <i>Evolution du cours ajusté de Diac Salaf depuis le 1er janvier 1999</i>	37
4.2 <i>Fondamentaux boursiers de Diac Salaf</i>	38
<u>PARTIE IV : PRODUCTION, RENTABILITE ET STRUCTURE FINANCIERE</u>	40
I. PRODUCTION	40
II. RENTABILITE	43
III. STRUCTURE BILANTIELLE	43



IV. COMPTES D'EXPLOITATION	46
<u>PARTIE V : FACTEURS DE RISQUES – FAITS EXCEPTIONNELS OU LITIGES.....</u>	48
I. FACTEURS DE RISQUES.....	49
1. CONCURRENCE	49
2. RISQUES DE TAUX.....	49
3. COUVERTURE DES RISQUES.....	49
4. RISQUE INFORMATIQUE	49
II. COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GENERALE	50
III. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	52
<u>PARTIE VI : ETATS ET METHODES COMPTABLES.....</u>	53
I. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	54
1. PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE.....	54
II. COMPTES SOCIAUX DE DIAC SALAF	56
1. BILAN	56
2. COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	58
3. ETAT DES SOLDES DE GESTION.....	59
4. TABLEAUX DE FINANCEMENT	60
5. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/1998.....	61
6. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT.....	61
7. SÛRETÉS RÉELLES REÇUES OU DONNÉES.....	61
8. ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL.....	61
9. BIENS EN CRÉDIT BAIL	62
10. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS.....	62
11. TABLEAU DES CRÉANCES ET DETTES DU BILAN AU 31/12/1998.....	62
11.1 <i>Tableau des créances</i>	62
11.2 <i>Tableau des dettes</i>	63
12. TABLEAU DES PROVISIONS AU 31/12/1998	63
13. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS 1998.....	63
14. DÉTAIL DU COMPTE CLIENTS ET RATTACHÉS AU 31/12/1998.....	64
15. TABLEAU DES EMPRUNTS BANCAIRES ET SES CARACTÉRISTIQUES.....	65
III. COMPTES DES AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE DIAC.....	66
1. DIAC EQUIPEMENT.....	66
1.1 <i>Bilan Diac Equipement</i>	66
1.2 <i>Comptes de produits et charges Diac Equipement</i>	68
2. DIAC LEASING	69
2.1 <i>Bilan Diac Leasing</i>	69
2.2 <i>Comptes de produits et charges Diac Leasing</i>	71



PRINCIPALES ABREVIATIONS

AGE	: Assemblée Générale Extraordinaire
ANA	: Actif net par action
BPA	: Bénéfice par action
BSF	: Bons de Société de Financement
BVC	: Bourse des Valeurs de Casablanca
CA	: Chiffre d'affaires
CAF	: Capacité d'autofinancement
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEP	: Compte d'exploitation prévisionnel
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DECS	: Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures
Dh	: Dirhams
DMLT	: Dettes à moyen et long terme
DPA	: Dividende par action
DRPP	: Direction de la Rémunération et des Pensions Publiques
DS	: Droit de souscription
DY	: Rendement du dividende ou dividende brut / cours
E	: Estimé
FR	: Force Relative représentant la réaction de l'indice par rapport au marché $FR_n = (\text{Indice}_{n-1} * FR_{n-1}) / (\text{Indice}_n * \text{Cours}_{n-1})$
HT	: Hors taxes
IGB	: Indice Général de la Bourse
INSAE	: Institut National des Statistiques Appliquées à l'Economie
IS	: Impôt sur les sociétés
ITAA	: Information Technology Association of America (organisme indépendant ayant mis en place un programme de certification du bug 2000)
Kdh	: Milliers de dirhams
MCMA	: Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurance
Mdh	: Millions de dirhams
MIAGE	: Master en informatique appliquée à la gestion des entreprises
NAA	: Nombre d'actions ajusté calculé selon la formule suivante : Nombre d'actions avant opération sur capital * 1/coefficient d'ajustement Coefficient d'ajustement = cours ajusté après opération / cours avant opération
NS	: Non significatif
P/B	: Price to Book (cours / actif net par action)
P/E	: Price Earning Ratio (cours / Bénéfice par action)
P/CF	: Price to cash flow (cours / (résultat net + dotations aux amortissements))
PFI	: Prélèvement fiscal à l'importation
PNB	: Produit net bancaire
TCAM	: Taux de croissance annuel moyen
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
TEG	: Taux Effectif Global
+	: Plus
-	: Moins
<	: Inférieur
>	: Supérieur
%	: Pourcentage



Préambule

La présente Note d'Information a été établie par Attijari Finances Corp, Conseiller et Coordinateur global de l'opération d'augmentation de capital de Diac Salaf.

Cette Note d'Information a été établie conformément aux dispositions du dahir portant loi n°1-93-212 du 21.09.1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne et de la circulaire 02/95 du CDVM du 20 mars 1995 relative à la Note d'Information exigée des personnes morales faisant appel public à l'épargne.

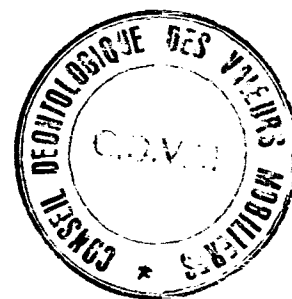
Cette Note d'Information ne constitue en aucun cas une sollicitation de souscription à l'opération.

Les personnes en la possession desquelles la présente Note d'Information viendrait à se trouver, sont invitées par Attijari Finances Corp. à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Enfin, les informations contenues dans le présent document proviennent essentiellement :

- des liasses fiscales de 1996 à 1998 ;
- de l'arrêté provisoire des comptes au 30 juin 1999 ;
- des rapports d'activité des exercices 1995 à 1998 ;
- des rapports des commissaires aux comptes pour la même période ;
- des commentaires et analyses recueillies auprès de la Direction Générale de Diac Salaf par Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp.
Décembre 1999



Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à Diac Salaf. Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de Diac Salaf.

Restriction

La présente émission est ouverte exclusivement aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits de Diac Salaf.



**PARTIE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION
& DU CONTROLE DES COMPTES**



La société

A notre connaissance, les données de la présente Note d'Information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Diac Salaf ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Diac Salaf
Abdelkrim BENCHERKI
Président Directeur Général

Les Commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les comptes sociaux clos le 31.12.1996, le 31.12.1997, le 31.12.1998 et la situation provisoire au 30.06.1999 ont fait l'objet de vérifications par nos soins et la sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

Mohamed Youssef SEBTI
Abdelali BAGHDADI
Experts comptables

Les auditeurs

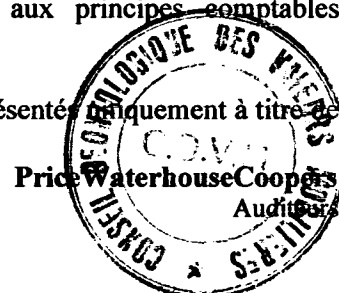
Nous avons audité le bilan de Diac Salaf, au 31 décembre 1998 ci-joint, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction de Diac Salaf. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend ainsi une appréciation des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation générale des états financiers. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion.

A l'instar de certaines sociétés de financement et dans l'attente d'instructions de Bank Al Maghrib, Diac Salaf n'applique pas la déchéance du terme. Par conséquent, elle ne provisionne pas la totalité de la créance contentieuse, y compris les effets à échoir. En outre, certaines créances de l'ancienne activité du crédit automobile, ayant été rééchelonnées et restant impayées, n'ont pas fait l'objet de provision. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir si la provision pour dépréciation constituée au titre des seuls impayés contentieux serait suffisante pour couvrir le risque de non recouvrement de l'ensemble des créances douteuses.

A notre avis, à l'exception de la situation décrite au paragraphe 2 ci-dessus, les états financiers cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Diac Salaf au 31 décembre 1998 et des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc.

Les comptes de l'exercice 1997 n'ont pas fait l'objet d'un audit et sont présentés uniquement à titre de comparaison. Par conséquent, nous n'émettons pas d'avis les concernant.



Le conseiller juridique

Nous soussignés Youssef SEBTI, après avoir examiné :

- le rapport spécial du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 16 juillet 1999, relatif à l'augmentation de capital de 100 324 200 Dh à 105 340 400 Dh,
- les résolutions adoptées par ladite assemblée,

Atteste que la dite augmentation de capital a été décidée conformément aux dispositions statutaires et aux procédures et règles de la législation marocaine telles que prévues par le Dahir du 11 Août 1922.

Mohamed Youssef SEBTI
Conseiller juridique

Le Conseiller et Coordinateur Global

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Attijari Finances Corp.
Rachid TLEMCANI
Administrateur Directeur Général

Responsables de l'information :

M. Abdellatif ZAKI
M. Youssef ROUISSI

Diac Salaf
Attijari Finances Corp.

Tel : 02.30.36.81
Tel : 02.47.64.35 / 36





PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION



I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre de l'opération

L'augmentation de capital par souscription en numéraire a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 Juillet 1999.

Cette opération se traduira par l'émission de 50 162 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dh.

Toutes les actions, objet de la présente opération, seront dénommées Diac Salaf 2^{ème} ligne (DIA 2^{ème} L).

Au terme de la présente opération, le capital de Diac Salaf sera augmenté de 5 016 200 Dh et évoluera de 100 324 200 Dh à 105 340 400 Dh, la prime d'émission s'élèvera à de 15 048 600 Dh.

2. Objectifs de l'opération

La présente opération permettra notamment d'atteindre les objectifs suivants :

- doter Diac Salaf de moyens supplémentaires pour poursuivre la croissance soutenue de sa production et encours. La production de l'année 1999 est estimée à 720 millions de dirhams ;
- renforcer l'assise financière de la société ;
- diversifier les sources de financement et réduire le coût moyen pondéré des ressources.

Trois principales catégories de financement peuvent ainsi être utilisées par la société en vue de financer le développement de son activité : émissions de BSF, concours bancaires et emprunts obligataires.

La présente émission s'inscrit plus globalement dans le cadre d'une stratégie systématique d'appel au marché financier visant à diversifier les sources de financement de Diac Salaf et optimiser le coût de ses ressources tout en préservant des niveaux satisfaisants de rentabilité financière pour les actionnaires.



II. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS OFFERTES

1. Renseignements relatifs aux titres admis

La cotation de Diac Salaf à la Bourse des Valeurs de Casablanca date de 1962.

Tous les titres portent le même droit de vote et sont dans leur totalité soit nominatifs soit au porteur.

Le secteur auquel ce titre est rattaché est celui du crédit à la consommation selon la nomenclature de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

2. Les titres objets de la présente opération

Forme des actions

Les actions, objet de la présente opération sont au porteur, entièrement libérées, libres de tout engagement et ont une valeur nominale de 100 Dh.

Droits attachés

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote aux Assemblées Générales et une part des résultats et de l'actif net de la société. Tous les titres portent le même droit de vote. Il n'existe pas d'action à droit de vote double ou multiple.

Jouissance

Les actions Diac Salaf objet de la présente émission portent jouissance à partir du 1^{er} janvier 2000 et confèrent à leurs détenteurs l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés.

Nombre d'actions offertes

Le nombre total d'actions offertes dans le cadre de la présente augmentation de capital par souscription en numéraire est de 50 162 actions.

Prix d'émission et montant global de l'émission

Le prix d'émission relatif aux titres Diac Salaf est de 400 Dh correspondant à une valeur nominale de 100 Dh par action et à une prime d'émission de 300 Dh .

Le montant global de l'émission est de 20 064 800 Dh.

Négociabilité

Les actions objet de la présente Note d'Information sont librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Droit de souscription théorique et modalités d'exercice

Les droits de souscription relatifs à la présente opération sont librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca du 12 au 26 janvier 2000. Le droit de souscription, tant à titre irréductible que réductible, devra être exercé pendant ce délai sous peine de déchéance.

Ces droits seront représentés par le coupon n° 58. Le prix théorique des dits droits (DS) est le suivant :

$$DS = (\text{Cours de l'action Diac Salaf à la date de détachement du droit} - 400 \text{ Dh} - \text{Dividendes par action 1999}) * 50\,162 / 1\,053\,404$$

Des « bons de droit » seront délivrés sur leur demande aux propriétaires d'actions Diac Salaf désireux de négocier tout ou partie de leurs droits.

Renonciation à la souscription

Un actionnaire majoritaire actuel (Fininvest) renonce d'ores et déjà à l'exercice de deux (2) droits de souscription.

Organisme chargé du service financier

La Banque Commerciale du Maroc est l'organisme désigné par la société en qualité de centralisateur chargé de la représenter auprès du dépositaire central, et d'exécuter pour son compte toutes opérations sur titres inhérentes aux actions émises.



Période de souscription

La période de souscription est ouverte du 12 au 26 janvier 2000. Le droit de souscription est représenté par le coupon n° 58.

Inscription des titres à la cote et libellé

La date de la première cotation est fonction de la date de tenue de l'Assemblée de sincérité fixée au 02 février 2000. Les titres issus de l'augmentation de capital seront cotés en 2° ligne.

Le titre sera libellé comme suit : DIA 2° ligne.

3. Politique de distribution de dividendes

Les statuts de Diac Salaf (Article 40) prévoient une répartition des bénéfices nets comme suit :

- 5% au titre de la réserve légale jusqu'à la limite de 10% du capital social ;
- la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende, l'intérêt à 6% des sommes dont les actions sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes ;
- sur le surplus, il est attribué :
 - au plus 10% de tantièmes au Conseil d'administration, qui le répartit entre ses membres, son montant étant arrêté par l'assemblée sur proposition du conseil d'administration ;
 - le solde est réparti entre les actions.

Toutefois, l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, a le droit de décider le prélèvement sur la portion revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices, des sommes qu'elle juge convenable de fixer soit pour être reportées à nouveau, soit pour être affectées à un fonds de réserve.

	1996	1997	1998	1999 ^E
Résultat Net – Kdh	23 628,3	24 327,3	29 300,0	31 000,0
Dividendes versés au titre de l'exercice – Kdh	5 605,6	7 207,2	8 648,6	10 378,4
Taux de distribution ⁽¹⁾	36,2%	30,5%	35,6%	35,4%
Nombre d'actions	480 480	576 576	691 891	1 003 242
Dividende par action ⁽²⁾ – Dh	14,0	15,0	15,0	15,0

⁽¹⁾ Dividendes versés en exercice N / Résultats de l'exercice N-1

⁽²⁾ Dividendes versés en exercice N / Nombre d'actions de l'exercice N-1

Source : Attijari Intermédiation ; estimations 1999 Diac Salaf

4. Structure du capital avant et après l'opération

	Avant		Après	
	Nombre d'actions	% de contrôle	Nombre d'actions	% de contrôle
Fininvest	543 536	54,2%	570 713	54,2%
AXA Al Amane	118 814	11,8%	124 755	11,8%
MCMA	41 946	4,2%	44 043	4,2%
Goldfin	43 848	4,4%	46 000	4,4%
Bourse	255 098	25,4%	267 891	25,4%
Total	1 003 242	100,0%	1 053 402	100,0%

Source : Diac Salaf

Créée en 1995, Fininvest est un holding de financement et d'investissement doté d'un capital de 26 millions de dirhams. L'actionnaire de référence de Fininvest est représenté par la famille Bencherki.

Goldfin est un holding de participation créé en 1996 et doté d'un capital de 5 millions de dirhams. L'actionnaire de référence de Goldfin est M. Omar El Kadiri.

5. Déclaration de franchissement de seuil

« Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, informe cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.

Elle informe en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Les obligations d'information destinées au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- d'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- d'acquérir ou non le contrôle de la société concernée ;
- de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus. »

(Dahir portant loi n°1/93/211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, Chapitre IV - Article 68 ter)

« Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précises dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus. »

(Dahir portant loi n°1/93/211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, Chapitre IV - Article 68 quater)

Les modalités d'application des dispositions susmentionnées sont fixées par la circulaire du CDVM n°08/97 du 12 décembre 1997.



III. MODALITES DE SOUSCRIPTION

Bénéficiaires

L'émission s'adresse aux actionnaires actuels de Diac Salaf et détenteurs de droits.

Règles d'attribution

Les actionnaires ou les cessionnaires des droits auront :

- un droit de souscription irréductible à raison d'une action nouvelle pour 20 anciennes ;
- un droit de souscription réductible sur les actions qui ne seront pas absorbées par l'exercice du droit irréductible.

Les actions non souscrites à titre irréductible seront attribuées aux souscripteurs à titre réductible, proportionnellement au nombre de droits irréductibles dont ils disposaient et dans la limite de leur demande.

Le solde des actions nouvelles qui, éventuellement ne sera pas absorbé par l'exercice des droits tant irréductible que réductible, sera affecté à la diligence du Conseil d'Administration dans les conditions qu'il jugera convenables. Le Conseil d'Administration peut également décider de limiter le montant de l'augmentation de capital aux sommes effectivement recueillies.

Seuls peuvent souscrire à la présente émission les porteurs d'actions Diac Salaf par multiple de 20. Si les détenteurs d'actions Diac Salaf souhaitent compléter le nombre d'actions qu'ils ont en possession, ils doivent avant la clôture de l'émission acheter le nombre d'actions ou de droits de souscription requis.

Lieu de souscription

La centralisation de l'opération est confiée à la Banque Commerciale du Maroc auprès de laquelle un compte spécial sera ouvert dans le cadre de cette augmentation de capital.

Identification des souscripteurs

Les porteurs de titres Diac Salaf et du droit n°58.

Modalités de versement des souscriptions

Les versements correspondant aux souscriptions à la présente augmentation de capital devront être faits soit par remise de chèques libellés au nom de Diac Salaf, compte augmentation de capital ou par virements au compte spécial « Augmentation de capital Diac Salaf » ouvert chez la Banque Commerciale du Maroc - Casablanca.



IV. FISCALITE DES VALEURS MOBILIERES A REVENUS VARIABLES OU ACTIONS

Le régime fiscal s'appliquant aux valeurs mobilières objet de la présente opération est celui de droit commun actuellement en vigueur au Maroc.

1. Actionnaires personnes morales marocaines passibles de l'impôt sur les sociétés

Imposition des dividendes

Les dividendes et autres produits de participation et assimilés distribués à des contribuables relevant de l'impôt sur les sociétés sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS, au titre de la Taxe sur les Produits des Actions, parts sociales et revenus assimilés. Cependant, les produits précités ne sont pas soumis à ladite taxe si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant le numéro d'article de son imposition à l'IS.

Les produits précités provenant de la distribution de bénéfices par la société relevant de l'IS, sont inclus dans la base imposable à l'IS et à la cotisation minimale de la société bénéficiaire après un abattement de 100% conformément à l'article 9 du dahir 1-86-239 du 31.12.86 portant loi n°24-86 instituant un impôt sur les sociétés.

Imposition des plus values

Conformément à l'article 12 de la loi de finances N°8-96, promulguée par le dahir n° 1-96-77 du 29.06.1996 complétant l'article 8 de la loi de finances transitoire n°45-95, modifiant et complétant l'article 19 du dahir n°1-86-239 portant promulgation de la loi n°24-86 instituant un impôt sur les sociétés, les plus values de cession des titres de participation bénéficient :

- d'un abattement de 0% si la durée de détention des titres est inférieure ou égale à deux ans ;
- d'un abattement de 25% si cette durée est supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 4 ans ;
- d'un abattement de 50% si cette durée est supérieure à 4 ans et inférieure ou égale à 8 ans ;
- d'un abattement de 70% si cette durée est supérieure à 8 ans ;
- de l'exonération totale si la société s'engage par écrit à réinvestir le produit global des cessions effectuées au cours d'un même exercice, dans le délai maximum de trois années suivant la date de clôture dudit exercice, en biens d'équipement ou en immeubles réservés à la propre exploitation professionnelle de la société. Toutefois, lorsqu'il s'agit de terrains non bâtis acquis dans le cadre du réinvestissement précité, l'exonération prévue ci-dessus est subordonnée à l'affectation desdits terrains à la propre exploitation professionnelle de la société ou à l'édification de constructions destinées au même usage. En outre, la société intéressée doit s'engager par écrit à conserver lesdits biens et immeubles dans son actif pendant un délai de cinq ans qui court à compter de la date de leur acquisition.

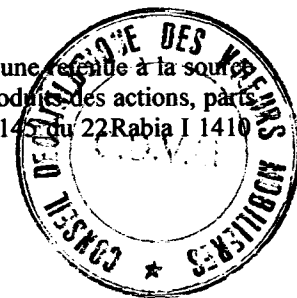
Toutefois, par dérogation instituée par l'article 12 de la loi de finances 8-96 pour l'année budgétaire 1996-1997, sont soumis, sur option, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit libératoire de 15%, les profits réalisés, en cours d'exploitation, par la société et résultant de cessions d'actions, parts ou titres de participation faisant partie des immobilisations financières de ladite société. Pour bénéficier des dispositions qui précèdent, la société doit, dans le mois qui suit celui de la cession :

- produire une demande d'option pour l'application du taux libératoire visé ci-dessus. Toutefois cette option s'applique à l'ensemble des opérations de cessions d'actions, de parts ou de titres de participation réalisées par la société au cours de l'exercice comptable concerné ;
- verser le montant de l'impôt exigible au percepteur du lieu du siège social ou du principal établissement de la société sur bordereau établi par l'administration fiscale. La société doit également produire, suivant le modèle établi par l'administration fiscale, la déclaration de l'ensemble des profits résultant des cessions précitées et ce, dans le mois suivant la date de clôture de l'exercice concerné.

2. Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

Imposition des dividendes

Les dividendes des actions offertes dans le cadre de la présente opération sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'impôt général sur les revenus (IGR), au titre de la taxe sur les produits des actions, parts sociales et revenus assimilés régie par la loi n° 18-88 promulguée par le dahir n°1-89-4-145 du 22 Rabia I 1410 (23 octobre 1989).



Imposition des plus values

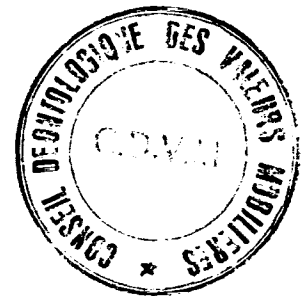
Les plus-values de cession des actions cotées à la Bourse des Valeurs sont soumises à la Taxe sur les Profits de Cession des Valeurs Mobilières et autres titres de capital et de créance, au taux de 10%, instituée par l'article 14 de la loi de finances transitoire pour le 1^{er} semestre 1996 tel que modifié par l'article 16 de la loi de finances pour l'année budgétaire 1999/2000. Toutefois, sont exonérés de ladite taxe, les profits sur cessions de valeurs mobilières et autres titres de capital et de créance correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile n'excédant pas le seuil de 20 000 Dh.

3. Actionnaires personnes physiques et morales non résidentes au Maroc.

Les dividendes d'action sont soumis à une retenue à la source de 10%. La taxe sur les plus-values de cession de titres de sociétés cotées ne s'applique pas.



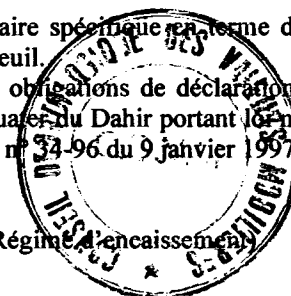
PARTIE III : PRESENTATION DE DIAC SALAF



I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Signalétique entreprise

Dénomination sociale	Diac Salaf
Siège social	32, Boulevard de la Résistance, Casablanca - Maroc
Forme juridique	Société Anonyme régie par le dahir du 11/08/1922. Les statuts de la société seront en harmonie avec les dispositions de la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes le premier janvier 2001. La société est également régie par le Dahir portant loi n° 1-93-147 du 7 juillet 1993 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et leur contrôle.
Date de constitution	07 mai 1948
Durée de vie	99 ans
N° de registre du commerce	13629
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (Article 3 des statuts)	<p>« La société a pour objet (...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les opérations d'escompte et de ducroire et d'une manière générale, toutes les opérations de financement et de crédit de nature à permettre ou faciliter le paiement à terme de tous biens appareils, outillages, installations, matériels automobiles, aériens, ferroviaires, maritimes, industriels commerciaux et agricoles, domestiques et ménagers et généralement tous biens meubles ; - l'achat desdits matériels, objets et biens meubles, leur revente soit au comptant, soit à terme, leur location ; - toutes opérations de collecte de fonds du public en dépôts à terme de plus de deux ans, ainsi que tous dépôts reçus par la société en comptes courants ou autres pouvant donner lieu à la délivrance de bons de caisse ou de tous autres billets, portant intérêts ou non avec, à cet effet, l'ouverture de toutes succursales, agences, guichets et bureaux (...)
Capital social actuel	100 324 200 dirhams entièrement libéré, composé de 1 003 242 actions d'une valeur unitaire de 100 Dh.
Documents juridiques	Les actionnaires peuvent consulter Statuts, Procès verbaux des Assemblées Générales et rapports des commissaires aux comptes au siège social de Diac Salaf et à l'adresse ci-dessus indiquée.
Assemblées générales	Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. Y sont invités tous les actionnaires de Diac Salaf sans aucune distinction.
Déclaration de franchissement de seuil spécifique	<p>Il n'y a aucune disposition statutaire spécifique en terme de déclaration de franchissement de seuil.</p> <p>Les actionnaires sont soumis aux obligations de déclarations prévues par les articles 68 ter et quater du Dahir portant loi n° 1-93-211 tel que modifié par la loi n° 34-96 du 9 janvier 1997.</p>
Régime fiscal	<p>Impôt sur les sociétés : 39,6%</p> <p>TVA : 7,0% (Régime d'encaissement)</p>



2. Présentation générale

Créée en 1948 sous la dénomination « Diffusion Industrielle Automobile Agricole Chérifienne » (Diac Maroc), la société Diac Salaf a pour objet le financement par crédit à la consommation de tous biens mobiliers et immobiliers, et de tous articles d'équipement ménager.

La société, historiquement positionnée sur le crédit automobile, a depuis 1995 essentiellement réorienté son activité vers le crédit ménager et personnel qui représente désormais près de 90% de ses encours et 100% de sa production (juin 1999).

Diac Salaf appartient au Groupe Diac qui compte deux autres sociétés à vocation commerciale et de financement Diac Equipement et Diac Leasing, respectivement dédiées au :

- financement des véhicules utilitaires et matériel d'équipements ;
- financement par crédit bail.

Créée en 1978, Diac Equipement est une société anonyme de droit privé marocain implantée à Casablanca, ayant pour objet d'effectuer toutes prestations de financement de biens d'équipement et de véhicules utilitaires. Au 31.12.1998, Diac Equipement est détenue à hauteur de 27,6% par la société Diac Salaf. En sa qualité de société de financement et conformément à l'arrêté du Ministère des Finances et Investissements Extérieurs en date du 14 juillet 1996, Diac Equipement est habilitée à recevoir du public des fonds d'un terme supérieur à 2 ans.

Créée en 1982, Diac Leasing est une société anonyme de droit privé marocain implantée à Casablanca ayant pour objet le financement par crédit bail. Au 31.12.1998, Diac Leasing est détenue à hauteur de 22% par Diac Salaf.

La société Diac Salaf intervient en tant que gestionnaire des sociétés consœurs Diac Equipement et Diac Leasing et perçoit à ce titre des honoraires de gestion dont le montant s'établit à 8,6 millions de dirhams en 1998 et à 4,3 millions de dirhams à titre d'acompte au 30 juin 1999.

A compter du 1^{er} janvier 1999, une nouvelle convention d'assistance régit les prestations intra groupes : Diac Salaf s'engage à fournir de manière continue un ensemble de services aux sociétés Diac Equipement et Diac Leasing, et met à leur disposition les locaux, la logistique ainsi que l'ensemble du personnel nécessaires à leur activité. Les sociétés affiliées versent en contrepartie une rémunération basée sur la répartition, en fonction du chiffre d'affaires, du coût global engagé par Diac Salaf pour assurer les services communs.

Le flux financier intra-groupe actuel concerne l'achat de véhicules en crédit bail par Diac Leasing pour le compte de Diac Salaf. Au 30 juin 1999, l'encours de cet emprunt est de 117 Kdh.

Le développement de l'activité du Groupe Diac repose sur la proximité du réseau de distribution constitué à la fois d'agences et de correspondants agréés, la mise en place d'une politique marketing coordonnée à l'échelle du groupe, ainsi que l'optimisation de l'outil informatique.

De manière générale, le Groupe Diac développe une logique de contrôle majoritaire des sociétés du groupe et de partenariat avec des institutionnels nationaux de référence (Axa Al Amane, MCMA ...).



3. Evolution récente du capital social

Le capital social de Diac Salaf subit plusieurs augmentations, par incorporation de réserves et par souscriptions en numéraire, dont les plus récentes se décrivent comme suit :

Année	Mode	Montant de l'augmentation	Nombre d'actions créées	Capital social
1996	Augmentation par incorporation de réserves	8 008 000	80 080	48 048 000
1997	Augmentation par incorporation de réserves	9 609 600	96 096	57 657 600
1998	Augmentation par incorporation de réserves	11 531 500	115 315	69 189 120
1999	Augmentation par souscription en numéraire	17 297 300	172 973	86 486 420
1999	Augmentation par incorporation de réserves	13 837 800	138 378	100 324 200

Dh

Source : Diac Salaf

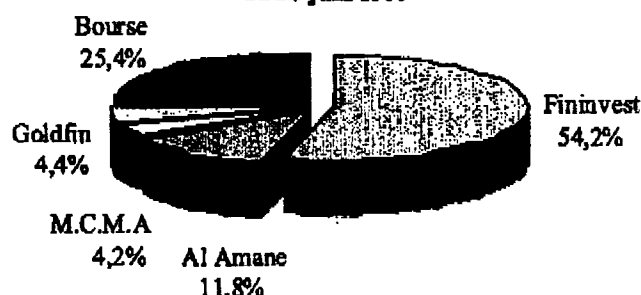
4. Répartition du capital social actuel

L'actionnariat de Diac Salaf se répartit comme suit au 30 juin 1999 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital
Fininvest	543 536	54,2%
Axa Al Amane	118 814	11,8%
MCMA	41 946	4,2%
Goldfin	43 848	4,4%
Divers Boursiers	255 098	25,4%
Total	1 003 242	100,0%

Source : Diac Salaf

Répartition du capital de Diac Salaf
au 30 juin 1999

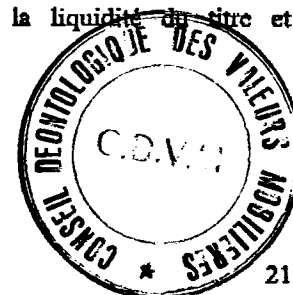


5. Intention des actionnaires

Les actionnaires Axa Al Amane et Fininvest envisagent au cours du premier semestre de l'exercice 2000 de céder environ 10% du capital social de Diac Salaf⁽¹⁾.

Cette cession permettra d'atteindre plusieurs objectifs dont l'amélioration de la liquidité du titre et l'élargissement de la notoriété de Diac Salaf.

⁽¹⁾ Sur la base du nombre d'actions actuel



AA

II. ADMINISTRATION ET CONTROLE

1. Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, Diac Salaf est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée générale.

Actuellement, la société est administrée par un conseil d'administration composé des membres suivants:

Administrateurs	Adresse sociale
M. Abdelkrim BENCHERKI	35, Bd Franklin Roosevelt – Casablanca
Société FININVEST représentée par Mme Chafika BENCHERKI	30, Bd de la Résistance – Casablanca
Société AL AMANE représentée par M. Mehdi BOUGHALEB	122, Avenue Hassan II – Casablanca
Société GOLDFIN représentée par M. Omar KADIRI	24, Rue Ali Abderrazak – Casablanca
M. Abdellatif ZAKI	70, Rue des Palmiers, Oasis – Casablanca
M. Mehdi BENCHERKI	35, Bd Franklin Roosevelt – Casablanca
M. Jalil BELCAID	2, Rue Pierre Curie – Casablanca
M. Fouad KABILA	7, Rue de Lucarne – Casablanca

Source : Diac Salaf

Le conseil d'administration, se réunit sur convocation de son Président M. Abdelkrim BENCHERKI, ou deux de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

2. Dirigeants de la société et personnel

2.1 Equipe dirigeante

La présidence de la société est assurée par M. Abdelkrim BENCHERKI. Le Président est assisté dans ses fonctions de management par Messieurs Abdellatif ZAKI et Ahmed ZERHOUNI, respectivement Directeur Général et Secrétaire Général.

- **M. Abdelkrim BENCHERKI - Président**

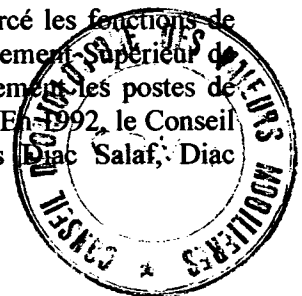
Agé de 62 ans, M. BENCHERKI est diplômé de l'INSAE de Paris. Directeur à Bank Al Maghrib de 1961 à 1971, il est nommé en 1971 Vice - Président Directeur Général du Groupe Diac. Actuellement, il est Président Directeur Général de Diac Salaf, et Vice Président des sociétés Diac Equipement et Diac Leasing.

- **M. Abdellatif ZAKI - Directeur Général**

Agé de 57 ans, M. ZAKI est titulaire du DECS et des certificats de gestion comptable et de révision comptable, il rejoint le Groupe en 1973, où il occupe les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge de la mise en place de l'organisation administrative de la société. En mars 1998, il est nommé Directeur Général des trois sociétés du Groupe Diac .

- **M. Ahmed ZERHOUNI - Secrétaire Général**

Agé de 59 ans, M. ZERHOUNI, de formation comptable et financière, a exercé les fonctions de chef du service des bourses d'enseignement supérieur au Ministère d'Enseignement Supérieur de 1965 à 1973. Il rejoint le groupe Diac en avril 1973 où il occupe successivement les postes de Directeur des Ressources Humaines et de Directeur Administratif et Financier. En 1992, le Conseil d'Administration le désigne en qualité de Secrétaire Général des sociétés Diac Salaf, Diac Equipement et Diac Leasing.



- **Mme Amina BENCHERKI** – Directrice du département administratif

Agée de 48 ans, Mme BENCHERKI est diplômée de troisième cycle en droit et a notamment exercé la fonction de chef de publicité dans une société de communication avant de rejoindre le groupe Diac en janvier 1998. Elle occupe actuellement la fonction de directrice administrative à Diac Salaf, où elle est en charge de la communication interne et des ressources humaines.

- **M. Hassan EL BAZ** – Directeur des Ressources Humaines

Agé de 43 ans, titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures en Gestion du Personnel de la faculté libre internationale pluridisciplinaire Faclib-Paris, il a occupé le poste de chef du personnel au sein de plusieurs sociétés et rejoint le Groupe Diac en avril 1998 en qualité de Directeur des Ressources Humaines.

- **M. Abdelatif NOUKRI** – Directeur du Marketing

Agé de 30 ans, M. NOUKRI est titulaire d'une licence en littérature française et d'une licence appliquée en communication. Après un passage dans la presse écrite, il intègre le groupe Diac le 1^{er} octobre 1997 en qualité de chargé de clientèle et occupe actuellement la fonction de Directeur du Marketing.

- **M. Abdelkader ZRAIDI** – Directeur commercial

Agé de 51 ans, M. ZRAÏDI est enseignant au Ministère de l'enseignement secondaire de 1969 à 1974, et intègre le groupe Diac en 1974 en qualité de chef de service commercial. Il exerce depuis 1997 les fonctions de directeur commercial et de marketing pour Diac Equipement et Diac Leasing. Il occupe aujourd'hui la fonction de Directeur Commercial de Diac Salaf.

- **M. Erradi ESSADANI** – Directeur du département suivi et contrôle du recouvrement

Agé de 51 ans, diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts et titulaire du Probatoire de DECS, il a exercé les fonctions d'inspecteur des impôts au Ministère des Finances de 1970 à 1977 et de chef comptable au sein de la « Fiduciaire de Casablanca » de 1977 à 1979. En 1979, M. ESSADANI intègre le groupe Diac en qualité de directeur commercial de la société Diac Salaf. Il occupe depuis juillet 1999 la fonction de directeur du département suivi et contrôle du recouvrement.

- **Mme Fatima REDWANE** – Responsable du département contrôle

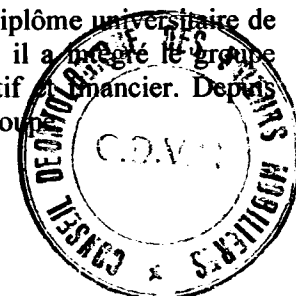
Agée de 47 ans, de formation technique, Mme REDWANE a d'abord occupé la fonction de responsable d'agence au sein de la société Toubkal Car. Elle a ensuite rejoint le groupe Diac où elle a occupé plusieurs fonctions au niveau de l'exploitation. Elle est responsable du département contrôle depuis 1996.

- **M. Mourad TORCH** – Directeur du département organisation et procédures

Agé de 42 ans, titulaire d'une maîtrise en informatique (MIAGE) ainsi que d'un DESS en administration des entreprises, il a fait partie de l'encadrement de la CNSS de 1984 à 1997. Depuis septembre 1997, M. TORCH est recruté au sein du groupe DIAC en qualité de directeur du département organisation et procédures.

- **M. Hicham DAOUK** – Directeur du département financier et comptable

Agé de 31 ans, diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion et titulaire du diplôme universitaire de technologie approfondie de l'Université Paris – Nord (Option finances), il a rejoint le groupe ONA au sein de la société Régie 3 en tant que responsable administratif financier. Depuis juillet 1998, il rejoint le groupe Diac en qualité de directeur financier du groupe.

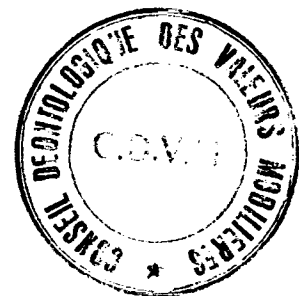


- **M. Abderrahim MENEBEH – Directeur du département informatique**

Agé de 40 ans, titulaire d'une maîtrise en informatique, il a rejoint le groupe Diac depuis mars 1988 en tant que directeur du département informatique.

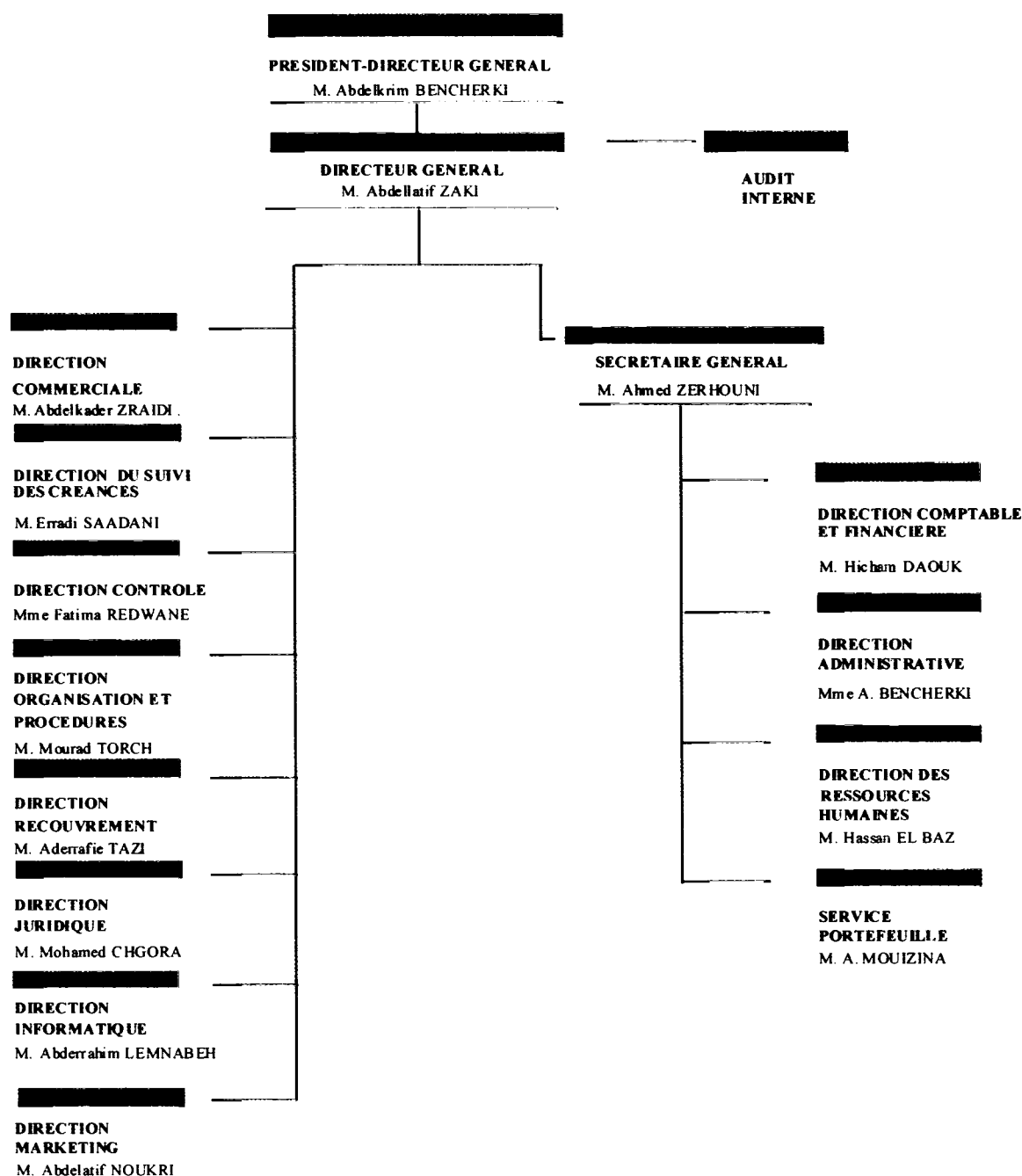
- **M. Mohamed CHGORA – Directeur du département juridique**

Agé de 45 ans, titulaire d'un diplôme d'études supérieures (D.E.S.) en droit privé, il a tout d'abord exercé les fonctions de sous directeur chargé du contentieux d'octobre 1986 à septembre 1997 à Arab Bank. Il rejoint ensuite le groupe Diac en octobre 1997 en qualité de directeur du département juridique.



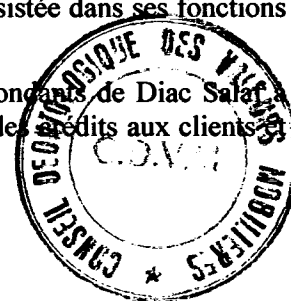
2.2 Organigramme fonctionnel

La société présente l'organigramme fonctionnel suivant au 30 juin 1999:



La Direction Générale a pour objet d'assurer la coordination globale entre les différents services de la société et définir les orientations de politique générale. Elle est notamment assistée dans ses fonctions par :

- la Direction Commerciale en relation avec toutes les agences et correspondants de Diac Salaf à travers le territoire national et au niveau du siège, qui supervise l'octroi des crédits aux clients et gère les dossiers de crédits ;



- la Direction du Suivi des Créances qui assure le suivi de l'ensemble des créances en souffrance en coordonnant les actions des Directions du Recouvrement et Juridique, et initie les outils et procédures nécessaires pour l'application de la politique du recouvrement définie par la Direction Générale ;
- la Direction Contrôle ayant pour fonction principale la préservation des valeurs de la société et qui veille également au contrôle de la régularité des engagements de dépenses et de toutes opérations initiées par les autres directions ;
- la Direction Organisation et Procédures qui garantit la fluidité de la circulation de l'information au sein de la société et la satisfaction des besoins de l'ensemble des services. Cette direction assure l'interface entre le département informatique et les autres départements en vue de la conception et du développement des logiciels et la définition des besoins en matériel informatique ;
- la Direction du Recouvrement qui assure le suivi du recouvrement de toutes les créances de la société auprès de ses clients et initie auprès du département juridique toutes les actions judiciaires nécessaires au recouvrement forcé des créances impayées par voie de justice ;
- la Direction Juridique qui diligente toutes les actions judiciaires tendant au recouvrement des créances de Diac Salaf ;
- la Direction Marketing, chargée de définir la stratégie commerciale de la société et la réalisation de ses objectifs en matière de financement ;
- la Direction Comptable et Financière qui supervise la comptabilité, la gestion de la trésorerie et des besoins de financement, l'élaboration des budgets et la réalisation des études et analyses financières. Cette direction assure, en outre, l'interface avec les banques et les instances financières ;
- la Direction Administrative qui anime la communication interne au sein du groupe et supervise la Direction des Ressources Humaines chargée de la gestion du personnel et des affaires générales de la société, de la planification des actions en matière de recrutement et de formation et du respect de la réglementation du travail ;
- Le service Portefeuille chargé de la conservation des valeurs de la société, et notamment de la gestion des remises à l'encaissement et à l'escompte de ces valeurs ;
- la cellule de l'Audit Interne, directement rattachée à la Direction Générale ayant pour principale mission de veiller au respect des normes comptables et procédures en vigueur au sein de la société.

Une partie du personnel de Diac Salaf est affectée aux sociétés consœurs du groupe, Diac Equipement et Diac Leasing dans le cadre de la nouvelle convention d'assistance générale au titre de l'année 1999.

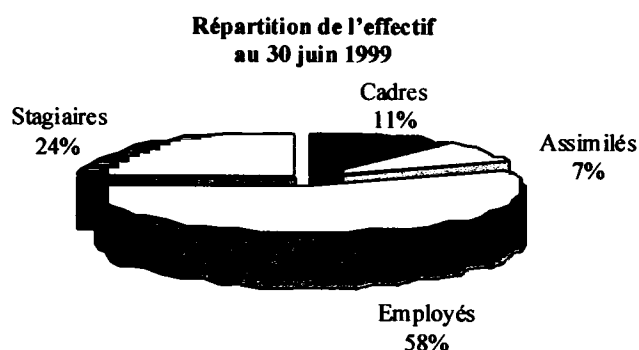


2.3 Moyens humains et techniques

L'évolution récente du personnel de Diac Salaf se présente comme suit:

	1996	1997	1998	30/06/1999
Cadres	11	20	26	27
Assimilés	7	15	19	17
Employés	95	115	136	140
Stagiaires	3	3*	46*	59
Total	116	153	227	243

* Personnel employé dans le cadre du programme emploi - insertion
Source : Diac Salaf



La société adopte une politique sélective en matière de ressources humaines. Par ailleurs, le personnel employé présente un niveau élevé d'ancienneté, environ 12 ans.

Depuis 1995, Diac Salaf mène une politique de recrutement soutenue afin d'accompagner le développement de son réseau commercial composé de 24 agences au 30 juin 1999, et renforcer de manière générale l'effectif d'encadrement tant au siège qu'au sein des nouvelles agences commerciales créées.

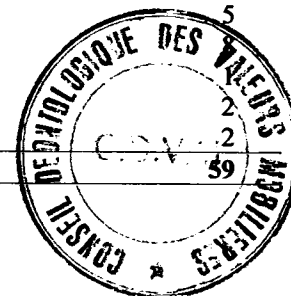
La formation est l'axe prioritaire du changement pour le management de Diac Salaf ; le programme de formation réalisé en 1998 et 1999 consiste en formations continues et en séminaires pour l'ensemble du personnel. Les frais de formation s'établissent respectivement en 1998 et en 1999 à des montants de 300 000 Dh et de 500 000 Dh.

Par le biais du recrutement de jeunes diplômés chômeurs, Diac Salaf participe au programme de formation - insertion lancé par les pouvoirs publics en vue de solutionner le problème de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés chômeurs.

L'affectation des jeunes diplômés recrutés en juin 1999 se présente comme suit :

Affectation	1998	30/06/1999
Agences	28	41
Service marketing	8	5
Service commercial	5	2
Service juridique	4	2
Service financier	1	2
Service administratif	0	59
Total	46	113

Source : Diac Salaf



Les indicateurs de productivité de Diac Salaf ont connu l'évolution suivante :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Effectif total	116	153	227	243
Production annuelle – Mdh	366	501	836	361
Nombre de dossiers	33 796	39 057	60 833	24 005
Production / effectif – Mdh	3,2	3,3	3,7	NS
Nombre de dossiers / effectif – Mdh	291,3	255,3	268,0	NS

Source : Diac Salaf

L'accroissement de l'activité et des indicateurs de productivité fait suite :

- à la mise en place d'un outil informatique performant composé d'un AS 400, couvrant l'ensemble des fonctions opérationnelles de la société ;
- à un système de communication reliant les agences et le siège permettant d'effectuer un traitement de l'information en temps réel ; l'acceptation des dossiers est déléguée aux directeurs d'agences permettant ainsi une réponse immédiate aux demandes de crédits ;
- au développement du réseau de distribution qui permet d'accroître notablement la proximité vis à vis du client et la qualité de service offert ;
- au renforcement permanent du taux d'encadrement et de la qualification du personnel.

Ceci trouve une lecture directe au niveau de la rentabilité nette de Diac Salaf qui enregistre entre 1996 et 1998 une progression annuelle moyenne de 11,4%. D'autre part, le résultat net s'établit à 19 millions de dirhams au 30 juin 1999 contre 16 millions de dirhams au 30 juin 1998, soit une progression de 18%.

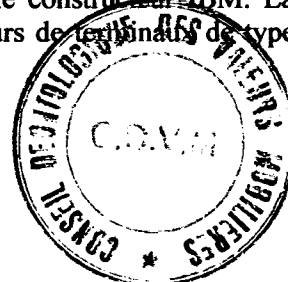
La masse salariale représente 13,9 millions de dirhams au 30 juin 1999, et est estimée à 27,5 millions de dirhams pour l'année 1999.

Les moyens techniques de la société sont essentiellement composés de matériel de transport et matériel informatique : ordinateurs, serveur et logiciels. Au 30 octobre 1999, Les outils informatiques utilisés localement ainsi que sur les sites distants (agences) peuvent être détaillés de la manière suivante :

Matériel informatique	Local	Sites distants
Contrôleurs (interface entre siège et agences)	4	22
Terminaux passifs	55	62
Micro-ordinateurs en émulation	4	1
Imprimantes	14	23
Micro-ordinateurs à usage bureautique	12	1
Imprimantes à usage bureautique	16	1
Serveur trésorerie	1	
Micro-ordinateur connecté au serveur	5	
Imprimante connectée au serveur	1	

Source : Diac Salaf

La société dispose d'un serveur AS 400 certifié prêt pour l'an 2000 par le constructeur IBM. La connexion entre les agences et le siège est assurée par le biais de contrôleurs de terminaux de type IBM 5394, et le réseau utilisé est de type X25 de Maghripac.



En terme d'investissement, la société a réalisé le programme suivant depuis 1996 :

Année	Montant	Affectation principale
1996	4 373	Logistique, matériel de transport et acquisition / aménagement d'agences
1997	9 635	Mise en place du réseau commercial (ouverture de 9 agences)
1998	13 677	Renforcement du réseau commercial (ouverture de 14 agences)
30/06/1999	5 639	Essentiellement liés à l'extension du siège social

Kdh

Source : Diac Salaf



III. ACTIVITE DE DIAC SALAF

1. Historique

1948 : Diac Salaf est créée sous la dénomination « Diffusion Industrielle Automobile Agricole Chérifienne » (Diac Maroc), avec pour objet le financement par crédit à la consommation de tous biens mobiliers et immobiliers, et de tous articles d'équipement ménager.

1962 : la société est introduite en bourse.

1993 : la loi bancaire du 6 Juillet 1993 est promulguée et permet la déspecialisation des sociétés de financement et la diversification de leurs activités. Celles-ci sont dotées d'un statut spécifique selon leur activité.

1995 : initialement présente en priorité sur le segment du crédit automobile, Diac Salaf fait le choix d'un repositionnement de sa politique commerciale sur le créneau du crédit ménager.

1996 : l'arrêté du Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs daté du 14 juillet 1996 autorise Diac Salaf à recevoir des fonds du public d'un terme supérieur à deux ans.

Au cours de cet exercice, la société lance un programme d'implantation de ses agences commerciales dans les différentes villes du Royaume et renforce le nombre de ses correspondants et revendeurs. Diac Salaf initie également une stratégie de partenariat avec les entreprises à travers des conventions permettant d'assurer le précompte des prêts accordés à leur personnel.

1997 : la société change de dénomination sociale pour devenir « Diac Salaf ».

Au cours de cet exercice, le Ministère des Finances édicte les mesures prudentielles suivantes applicables aux sociétés de financement :

- fixation d'un taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédits dénommé taux effectif global (TEG) à 20,42 HT en avril 1997 ramené à 15,63% HT depuis le 1^{er} octobre 1999 ;
- obligation de respecter le coefficient minimum de solvabilité à hauteur de 8% et le coefficient maximum de division des risques (risques encourus sur un même bénéficiaire / fonds propres nets) à hauteur de 10%.

1998 : émission de Bons de Sociétés de Financement pour un montant global de 200 millions de dirhams et augmentation de capital par incorporation de réserves à hauteur de 11,5 millions de dirhams.

1999 : double augmentation de capital en numéraire pour un montant de 17,3 millions de dirhams en avril et par incorporation de réserves pour un montant de 13,8 millions de dirhams en mai, et émission de BSF pour un montant de 200 millions de dirhams en septembre.

Parallèlement, la société développe son réseau de distribution ; à fin juin 1999 celui-ci compte actuellement 24 agences commerciales, 5 correspondants, et 117 revendeurs actifs agréés. La clientèle se compose de 1 269 organismes conventionnés employant des fonctionnaires et salariés du secteur public et privé.

Diac Salaf emploie 243 personnes au 30 juin 1999.



2. Aperçu du secteur du crédit à la consommation

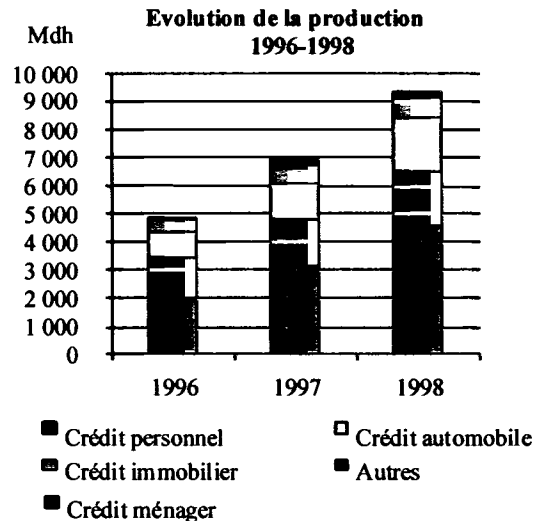
Le secteur du crédit à la consommation englobe principalement trois catégories de produits : le crédit personnel, le crédit d'équipement ménager et le crédit automobile, et enregistre l'évolution suivante de sa production :

	1996	1997	1998
Crédit personnel	1 980	3 228	4 574
Crédit ménager	1 499	1 539	1 942
Crédit automobile	876	1 352	1 856
Crédit immobilier	457	585	813
Autres*	65	311	161
TOTAL	4 877	7 015	9 346

Mdh

* Créances en souffrances et divers

Source : Rapports APSF



A fin 1998, les financements octroyés se sont établis à 9 346 millions de dirhams contre 7 015 millions de dirhams à fin 1997, soit une croissance de 33%.

Le marché du crédit à la consommation se caractérise, depuis le début des années 1990, par la prépondérance du crédit personnel, qui représente environ 49% de la production du secteur à fin 1998.

Les crédits d'équipement ménager représentent la deuxième catégorie de produits commercialisés par le secteur, avec environ 21% de la production en 1998. Ils enregistrent un taux de croissance annuel moyen de près de 14% entre 1996 et 1998 et présentent des perspectives de croissance significatives à moyen et long terme compte tenu du sous-équipement des ménages marocains. En effet, la majorité des produits d'équipement ménager ne dépasse pas un taux d'équipement de 21% en 1998⁽¹⁾.

Enfin, le crédit automobile enregistre une croissance soutenue depuis 1996 et représente près de 20% de la production du secteur en 1998. Ceci s'explique par la baisse quasi généralisée des prix de voitures neuves et le lancement de la voiture économique.



⁽¹⁾ Source : Enquête de la Direction de la Statistique, 1998

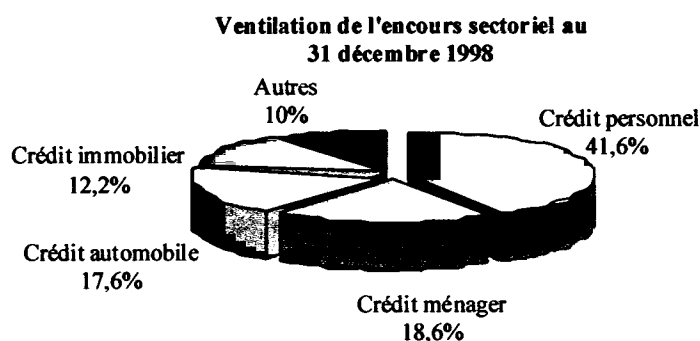
A fin 1998, l'encours global sectoriel s'établit à 14,7 milliards de dirhams se répartissant comme suit :

	1996	1997	1998
Crédit personnel	2 390	3 886	6 136
Crédit ménager	2 190	2 642	2 749
Crédit automobile	1 536	1 856	2 597
Crédit immobilier	956	1 352	1 795
Autres*	912	1 075	1 471
Total	7 984	10 811	14 748

Mdh

* Créances en souffrances et divers

Source : Rapports APSF



En 1998, Diac – Salaf représente une part de marché respectivement à **10,0%** en terme de production et **12,1%** en termes d'encours bruts sur les segments 'ménager', 'personnel' et 'automobile'.

Le tableau suivant résume l'évolution de la part de marché de Diac Salaf en terme de production et d'encours entre 1996 et 1998 :

	1996	1997	1998
Production	8,4%	8,2%	10,0%
Encours	10,8%	11,0%	12,1%

Source : Statistiques APSF



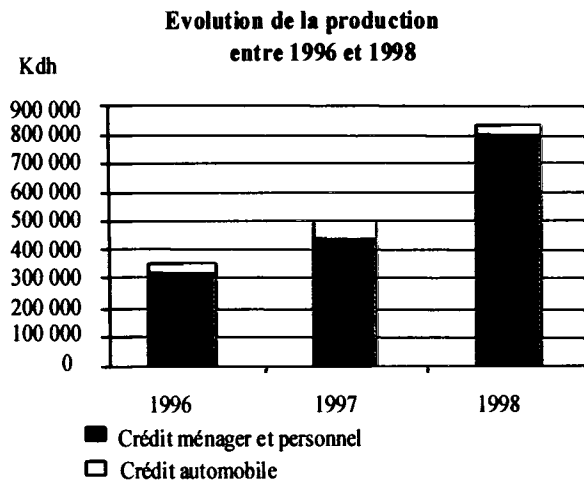
3. Produits commercialisés et structure commerciale

3.1 Produits commercialisés

Depuis le 1^{er} janvier 1999, Diac Salaf assure exclusivement la commercialisation de deux catégories de produits (crédit ménager et personnel) et a abandonné le créneau du crédit automobile :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Crédit ménager et personnel	330 757	447 912	803 437	361 186
Crédit automobile	34 524	53 791	32 744	
Total	365 281	501 703	836 181	361 186

Production en Kdh
Source : Diac Salaf



Depuis 1995, Diac - Salaf amorce un recentrage de sa politique commerciale sur le créneau du crédit ménager et personnel qui enregistre une croissance annuelle de l'ordre de 79,3% entre 1997 et 1998 contre 35,4% entre 1996 et 1997. Ce produit représente 96,1% du montant global des financements distribués à fin 1998, et devrait représenter d'ici la fin de l'année 1999, 100% des financements.

Ce recentrage s'inscrit dans une optique de gestion sécurisée des encours, et se caractérise par le transfert du crédit automobile auprès de la société consœur Diac Equipement qui en assure une gestion dédiée et exclusive.

Cette nouvelle réorientation vers le créneau de crédit ménager et personnel se traduit ainsi par la baisse progressive de la production automobile (-39% entre 1997 et 1998) jusqu'à son abandon définitif le 1^{er} janvier 1999.

En 1998, Diac Salaf réalise une production (hors crédit automobile) de 803 millions de dirhams et lance un nouveau produit, le crédit libre. Ce dernier se définit par une ligne de crédit pouvant atteindre 100 Kdh à usage libre et offre un éventail de produits de fidélisation: Safar Salaf, Educ Salaf, Multimédia Salaf et Tajhiz Salaf.



L'évolution des encours client bruts hors agios traduit également la réorientation de l'activité vers le créneau du crédit ménager et personnel :

	1996		1997		1998		30/06/1999	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Crédit ménager et personnel	458 609	70%	707 596	77%	1 199 474	86%	1 352 623	89%
Crédit automobile	200 312	30%	213 851	23%	193 324	14%	174 353	11%
Total	658 921	100%	921 447	100%	1 392 798	100	1 526 976	100

kdh

Source : Diac Salaf

D'autre part, la répartition de l'encours brut hors agios global de Diac Salaf entre crédit conventionné et crédit non conventionné connaît depuis 1996 l'évolution suivante :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Crédits non conventionnés y compris DRPP	645 774	830 498	1 063 134	1 074 003
Crédits conventionnés	13 147	90 949	329 664	452 973
Total	658 921	921 447	1 392 798	1 526 976

Kdh

Source : Diac Salaf

Les crédits non conventionnés regroupent les crédits de la DRPP assurant la retenue à la source des échéances et les crédits automobile. Au 30 juin 1999, l'essentiel des encours de la société est composé de crédits non conventionnés réalisés auprès d'une clientèle de fonctionnaires (DRPP) à hauteur de 83,8%.

Depuis 1996, la société élargit son activité auprès des employés du secteur public et privé conventionnés, ce qui concourt à un accroissement significatif du chiffre d'affaires dans des conditions satisfaisantes de maîtrise des risques comme l'atteste la baisse du ratio (créances impayées contentieuses/Encours hors agios) de 16,5% à 14,0% entre 1997 et 1998.

L'encours des conventions signées par Diac Salaf avec des organismes privés et publics présente l'évolution suivante :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Conventions privées	2	211	331	610
Conventions publiques	60	83	341	659
Total	62	294	672	1 269

Source : Diac Salaf

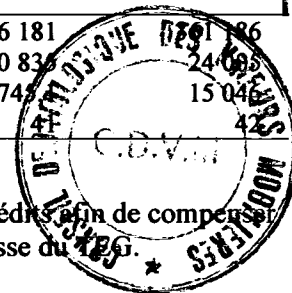
Au 30 juin 1999, Diac Salaf dispose de 1 269 conventions dont 610 sont signées avec des organismes privés et 659 avec des organismes publics.

Les produits commercialisés présentent l'évolution suivante :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Production – 000 Dh (1)	365 281	501 703	836 181	1 291 186
Nombre de dossiers (2)	33 796	39 057	60 831	24 069
Montant moyen – Dh (1) / (2)	10 808,4	12 845,4	13 741	15 046
Durée moyenne – mois	39	40		

Source : Diac Salaf

La société tend à augmenter régulièrement le montant moyen des dossiers de crédits afin de compenser les coûts fixes par dossier et de pallier à la baisse des taux facturés suite à la baisse du ratio.



A fin juin 1999, les taux appliqués par Diac Salaf à sa clientèle se situent, avant la baisse du TEG dans une fourchette comprise entre 16,0% et 17,5% hors taxes et évoluent depuis le 1^{er} octobre dans une fourchette comprise entre 14,5% et 15,4% hors taxes. Le mode de tarification de la société est fixe.

Par ailleurs, l'encours des crédits octroyés par Diac Salaf est proportionnellement répartis entre des durées inférieures à 1 an et comprises entre un an et cinq ans. La ventilation de l'encours par durée peut être détaillée de la manière suivante :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Encours < 1 an*	370 148	474 282	425 074	550 871
1 an < Encours < 5 an	288 773	447 165	967 724	976 105
Total	658 921	921 447	1 392 798	1 526 976

Kdh
 * y compris les impayés
 Source : Diac Salaf
 Hors agios à échoir

L'augmentation de la durée moyenne des encours est sensible, la part des encours à plus d'un an évoluant de 43% à 63% de l'encours total entre 1996 et juin 1999. Cette progression concourt à la stabilisation de l'encours de la société, de ses niveaux d'activité et de marge et atténue la sensibilité du chiffre d'affaires par rapport à l'évolution des taux.

3.2 Structure commerciale

La politique commerciale développée par Diac Salaf repose sur :

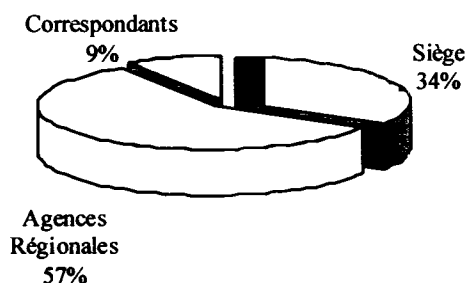
- le ciblage d'une clientèle conventionnée offrant des garanties satisfaisantes de solvabilité (grandes entreprises, offices, administration publique...);
- l'élargissement et la diversification du réseau de distribution, dans un souci de proximité vis à vis de la clientèle et d'amélioration de la qualité de service.

L'évolution de la production de crédits ménagers et personnels⁽¹⁾ se répartit comme suit par canal de distribution :

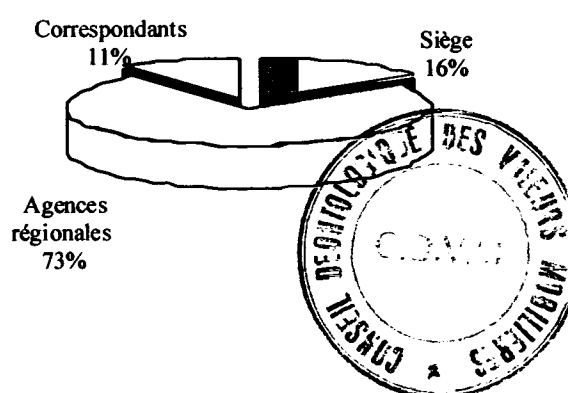
	Montant de financement			Nombre de dossiers		
	1997	1998	30/06/1999	1997	1998	30/06/1999
Siège	258 368	280 309	58 111	22 175	19 172	3 320
Agences régionales	159 796	482 083	262 518	14 633	36 424	18 105
Correspondants	29 748	73 789	40 557	2 136	5 239	2 580
Total	447 912	836 181	361 186	38 944	60 835	24 005

Kdh
 Source : Diac Salaf

Production par canal de distribution 1998
 - en % des réalisations -



Production par canal de distribution au 30/06/1999
 - en % des réalisations -



⁽¹⁾ A l'exclusion des crédits automobile

AA

La stratégie de Diac Salaf en matière de réseau de distribution repose depuis 2 ans sur le renforcement du réseau propre, et l'ouverture de nouvelles agences opérationnelles afin d'atteindre un meilleur rééquilibrage de la production en faveur des régions hors Casablanca et Rabat.

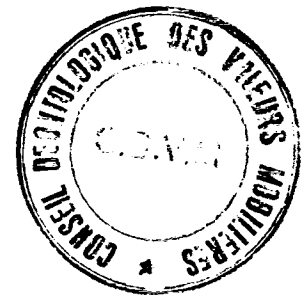
Au 30 juin 1999, l'essentiel de la production est localisée hors Rabat et Casablanca, la province devrait à terme représenter environ deux tiers de la production.

	31/12/1998	30/06/1999
Production hors Rabat et Casablanca (1)	345 630	217 458
Production totale (2)	836 131	361 186
Part de la production hors Rabat et Casablanca (1)/(2)	41,3%	60,2%

Kdh

Source : Diac Salaf

Le réseau de distribution est étendu sur l'ensemble du royaume, et le nombre d'agences opérationnelles est estimé à 24 à fin 1999. Le réseau de distribution compte également 117 revendeurs actifs agréés et 5 correspondants.

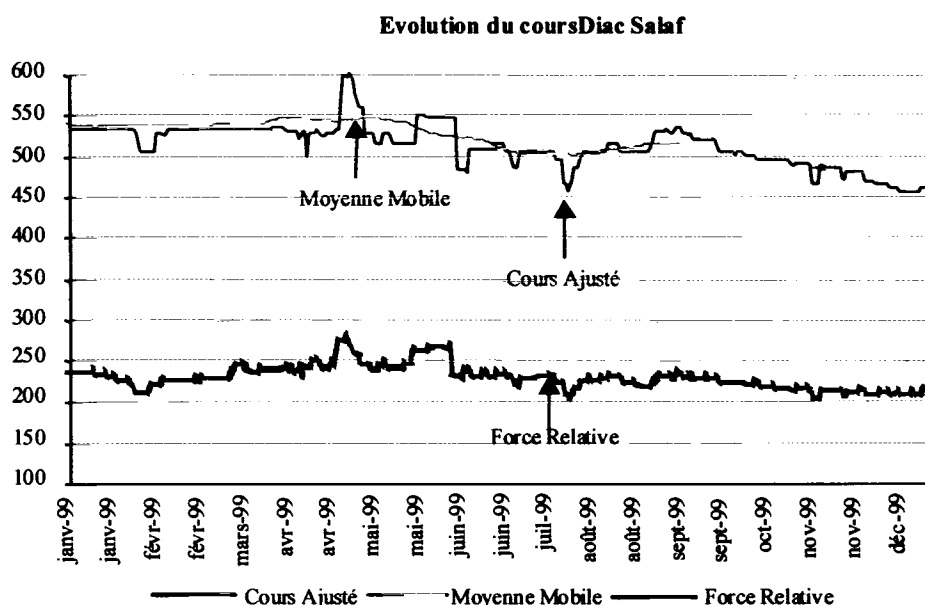


4. Caractéristiques boursières

Au 22 décembre 1999, l'action Diac Salaf est cotée à 455 dirhams ; la société représente une capitalisation boursière d'environ 456,5 millions de dirhams.

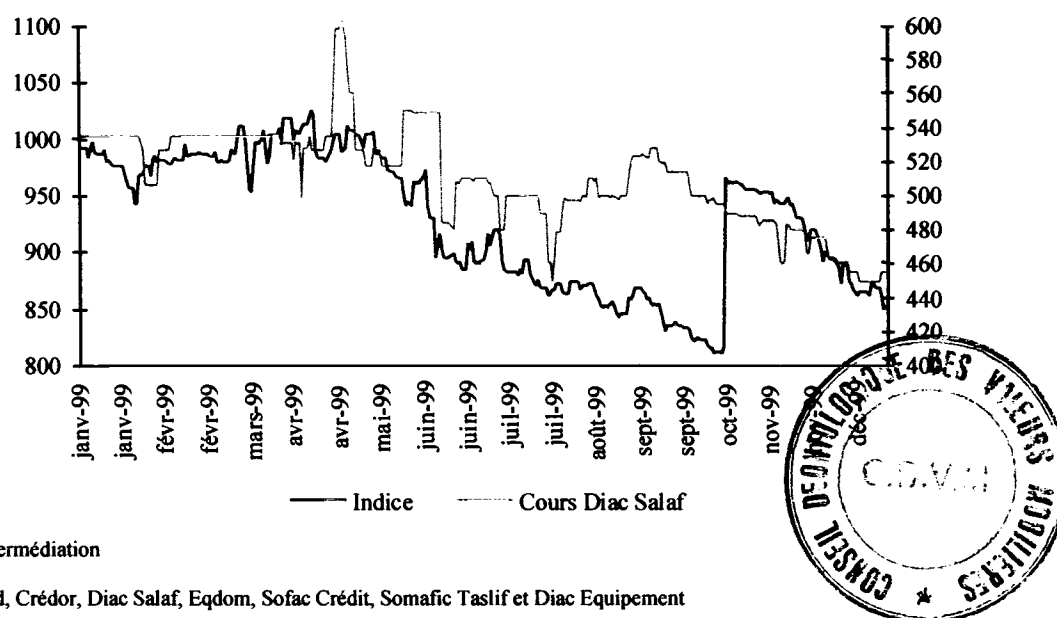
4.1 Evolution du cours ajusté de Diac Salaf depuis le 1er janvier 1999

Du 1er janvier 1999 au 22 décembre 1999, l'évolution du cours ajusté de Diac Salaf s'établit comme suit :



Source : Attijari Intermédiation

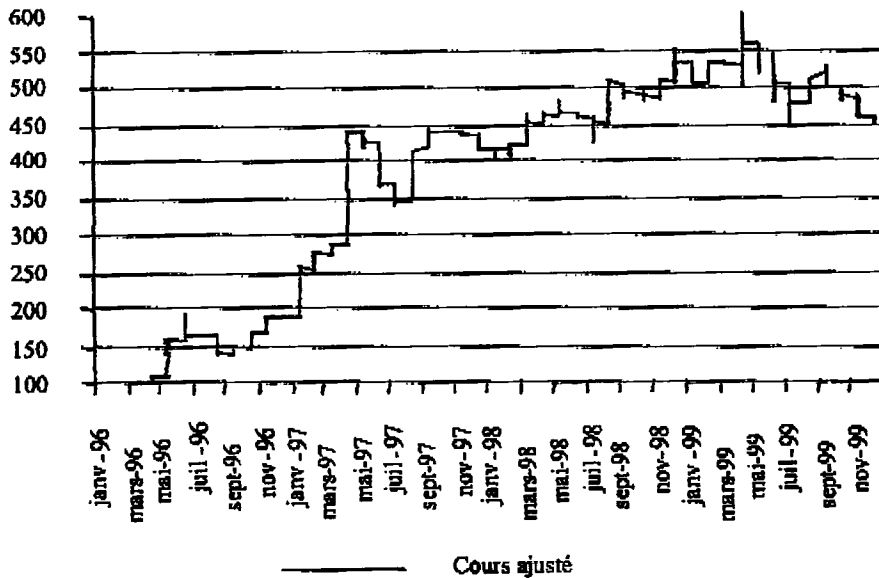
L'évolution comparée du cours de l'action Diac Salaf et de l'indice sectoriel* s'établit au 22 décembre 1999 comme suit :



Source : Attijari Intermédiation

* composé de Acred, Crédor, Diac Salaf, Eqdom, Sofac Crédit, Somafic Taslif et Diac Equipement

Au cours des trois dernières années, le cours ajusté de l'action Diac Salaf a connu l'évolution suivante :



4.2 Fondamentaux boursiers de Diac Salaf

Sur la base d'un cours boursier de 455 Dh au 22 décembre 1999, les fondamentaux boursiers de Diac Salaf, ajustés des augmentations de capital, s'établissent comme suit :

	BPA ajusté	NAA	ANA	DFA	P/E	P/B	D/Y
1997	30,0	808 714	99,2	15,0	20	4,9	3,1%
1998	30,0	970 456	119,4	15,0	16,6	4,1	3,1%
1999 ^F	30,9	1 003 242	135,8	15,0	15,2	3,4	3,3%

Dh

Source : Attijari Intermédiation

A fin novembre 1999, le volume des transactions du titre Diac Salaf a porté sur un montant de 76,6 millions de dirhams contre 103,0 millions de dirhams pour les onze premiers mois de l'année 1998 et 89,2 millions de dirhams pour la même période en 1997.

Les volumes de transactions sur le titre Diac Salaf sur les marchés de bloc et officiel se présentent comme suit :

	Cours			Volume de transactions (11 mois)	
	Arrêté fin d'année*	Plus bas	Plus haut	Marché de bloc	Marché officiel
1997	695	360	883	44 512 580	44 706 556
1998	750	597	779	160 649 220	41 345 614
1999	470	431	752	45 282 825	31 268 559

Dh - Source : SBVC, Attijari Intermédiation

NB : * arrêts des cours au 31/12/1997, au 31/12/1998 et au 31/12/1999

Arrêts des volumes au 30/11/1999

Le ratio de liquidité⁽¹⁾ des titres Diac Salaf s'établit à 16,8 % au 30 novembre 1999

⁽¹⁾ volumes traités sur un titre/capitalisation boursière de la société

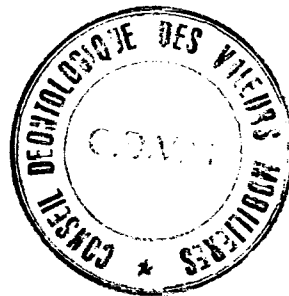




Diac Salaf a jusqu'à présent rémunéré ses actionnaires par des émissions d'actions gratuites. Au 22 décembre 1999, les performances du titre Diac Salaf sont les suivantes :

	Cours (Dh)	Performance				
		1 mois	3 mois	6 mois	12 mois	01/01/1999
Diac Salaf	455	-3,8%	-6,4%	-7,7%	-18,9%	-18,9%
Indice sectoriel	852	-6,9%	-14,0%	-18,2%	-28,5%	-28,4%
IGB	767,1	807,4	807,4	787,7	817,1	-4,56%

Source : Attijari Intermédiation, SBVC





PARTIE IV : PRODUCTION, RENTABILITE ET STRUCTURE FINANCIERE



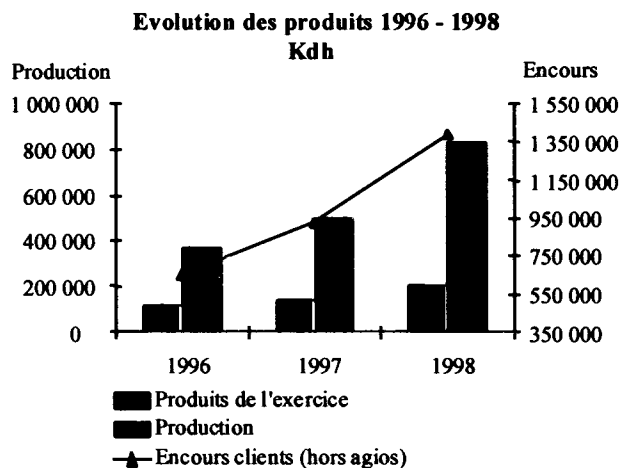
I. PRODUCTION

Au cours de la période 1996 – 1998, Diac Salaf a connu l'évolution suivante de son activité :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Produits de l'exercice	119 282	139 563	207 271	120 769
Production	365 281	501 703	836 181	361 186
Encours hors agios bruts	658 921	921 447	1 392 798	1 526 976

Kdh

Source : Diac Salaf



La répartition des produits de Diac Salaf connaît, depuis 1996 l'évolution suivante :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Crédit ménager et personnel	87 122	116 966	186 767	112 492
Crédit automobile	24 537	13 497	11 904	3 969
Honoraires de gestion	7 623	9 100	8 600	4 300
Produits de l'exercice	119 282	139 563	207 271	120 761

Kdh

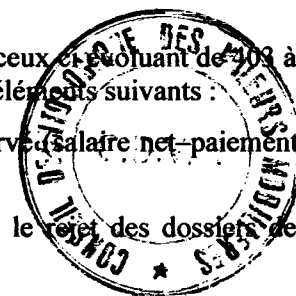
Source : Diac Salaf

La progression enregistrée des indicateurs d'activité entre 1996 et 1998 s'explique notamment par :

- l'élargissement du réseau d'agences et de correspondants à travers le Royaume ;
- la signature de conventions avec des entreprises en vue d'assurer le précompte des échéances des prêts accordés à leur personnel ;
- la baisse régulière et compétitive des taux d'intérêts pratiqués, indexée sur celle du taux de refinancement et le TEG ;
- le renforcement des équipes commerciales et l'élargissement du réseau.

En 1999, la société subit une baisse relative du montant de ses financements, ceux-ci évoluant de 403 à 361 millions de dirhams entre juin 1998 et juin 1999. Ceci s'explique par les éléments suivants :

- l'augmentation substantielle du seuil minimum du salaire résiduel préservé (salaire net - paiement de toutes les échéances) ;
- un contexte de baisse du TEG impliquant une baisse des marges avec le rejet des dossiers de crédits de faible montant compte tenu des coûts fixes par dossier.



En outre, Diac Salaf applique des normes de gestion des risques se caractérisant par :

- un effort de sélection accru des dossiers de crédits ;
- la suspension de certaines conventions à taux d'impayé élevé ;
- une gestion plus agressive en matière de recouvrement.

La hausse de l'activité de Diac Salaf s'est par ailleurs effectuée dans des conditions de maîtrise des risques :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Encours hors agios bruts	658 921	921 447	1 392 798	1 526 976
Encours avec agios	746 772	1 076 857	1 764 827	1 903 461
Créances impayées contentieuses	128 232	151 594	195 421	223 138
<i>Dont 'portefeuille automobile'</i>	119 394	114 447	126 113	134 617
Provisions	88 133	100 797	115 898	118 366
Reprises sur provisions	48 819	6 362	-	-
Créances impayées contentieuses/encours hors agios	19,5%	16,5%	14,0%	14,6%

Kdh

Source : Diac Salaf

La société a procédé à une reprise sur le portefeuille d'effets impayés contentieux pour un montant de 6,4 millions de dirhams en 1997 contre 48,8 millions de dirhams en 1996, correspondant à des créances provisionnées à 100% et datant de plus de 10 ans. La contrepartie a été comptabilisée dans un compte de charges non courantes, en créances irrécouvrables.

La maîtrise des risques se reflète dans la baisse de la part des créances douteuses dans les encours de Diac Salaf combinée à une progression des taux de provisionnement enregistrés :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Provisions pour créances impayées contentieuses crédit automobile (1)	88 133	86 922	88 148	81 637
Créances impayées contentieuses crédit automobile (2)	119 394	114 447	126 113	134 617
Taux de provisionnement crédit automobile (1)/(2)	73,8%	75,9%	69,9%	60,6%
Provisions pour créances impayées contentieuses crédit ménager (3)	-	13 875	27 750	36 729
Créances impayées contentieuses crédit ménager (4)	8 838	37 147	69 309	88 521
Taux de provisionnement crédit ménager (3)/(4)	-	37,4%	40,0%	41,5%

Kdh

Source : Diac Salaf



II. RENTABILITE

Les principaux indicateurs de rentabilité de Diac Salaf enregistrent l'évolution suivante:

	1996	1997	1998	30/06/1999
Produits de l'exercice (1)	119 282	139 563	207 271	120 769
Charges financières (2)	41 824	54 729	95 011	55 426
PNB (3)=(1)-(2)	77 458	84 834	112 260	65 343
Marge financière *	11,8%	9,2%	8,1%	4,3%
Charges d'exploitation (4)	40 217	46 863	78 114	33 238
Coefficient d'exploitation (4)/(3)	51,9%	55,2%	69,6%	50,9%
Autres produits (5)	100	293	44	
Résultat d'exploitation retraité (6)=(3)-(4)-(5)	37 341	38 264	34 190	32 105
Marge nette (6)/(1)	31,3%	27,4%	16,5%	26,6%

Kdh - * PNB / Encours hors agios bruts

Source Diac Salaf

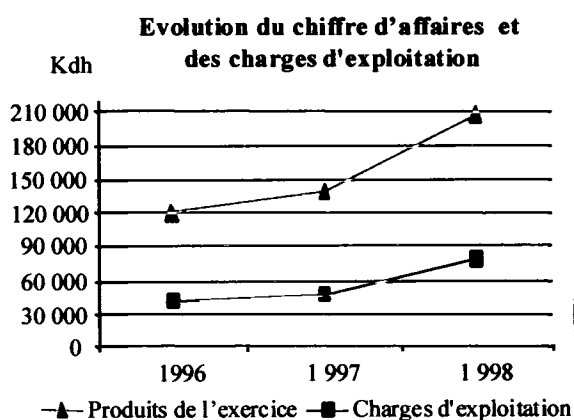
Diac Salaf améliore son PNB en 1997 et 1998 grâce à une baisse maîtrisée de ses coûts de financement, liée à une optimisation de l'adossement des emplois et des ressources, clairement opérée à partir de 1997, et due principalement à l'appel régulier au marché financier à travers des émissions de BSF. La société a ainsi émis en septembre 1999 des BSF à moyen et long terme pour des montants respectifs de 43 et 156,6 millions de dirhams et des maturités respectives de 3 ans et 5 ans à des taux de 7,1 et 7,3%.

Toutefois, de 1996 à 1998, la marge financière de la société se détériore du fait d'une baisse des taux facturés à la clientèle plus importante que celle des coûts de financement, les taux de placement évoluant de 21,49% à 17,29% sur cette période.

Entre 1996 et 1998, la progression des charges d'exploitation est significative et traduit la stratégie d'élargissement du réseau poursuivie par la société, le nombre d'agences (agence du siège incluse) évoluant de 2 en 1996 à 24 en 1998. La hausse du coefficient d'exploitation est ainsi principalement liée à celle des charges de personnel, des dotations aux amortissements, et dans une moindre mesure des charges externes.

En 1998, la société a dégagé d'importants produits non courants du fait du traitement définitif des fonds de garantie permettant la récupération de fonds de garantie à hauteur de 18 millions de dirhams, et d'un dégrèvement au titre de l'impôt des patentes à hauteur de 1,5 millions de dirhams.

Au total, la baisse des taux facturés à la clientèle et l'accroissement des charges d'exploitation lié à la politique d'élargissement du réseau d'agences mise en œuvre, trouve une lecture directe au niveau du résultat d'exploitation et de la marge nette.



Du point de vue des actionnaires, les rentabilités des capitaux propres et des actifs évoluent comme suit :

	1996	1997	1998
ROE (1)	32,0%	26,7%	26,7%
ROA (2)	4,6%	3,3%	2,4%

(1) Résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1

(2) Résultat net de l'exercice n / total bilan net moyen (retraité des agios à échoir) des exercices n, n-1

Source : Diac Salaf

Au cours de la période 1996 – 1998, la rentabilité financière se maintient à des niveaux élevés, grâce à la progression du résultat net enregistré sur la période.

La stratégie de diversification des sources de financement poursuivie par la société devrait en outre améliorer structurellement les coûts moyens pondérés de financement et par suite préserver des niveaux élevés de rentabilité financière pour les actionnaires.

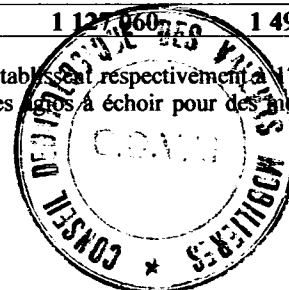
III. STRUCTURE BILANTIELLE

Remarque préliminaire : nous avons retraité les agios à échoir en les déduisant de l'actif et du passif circulant dans les comptes relatifs aux exercices 1996 et 1997. Ces agios sont répartis de façon dégressive selon les échéanciers de remboursement et étaient initialement comptabilisés à l'actif dans l'encours des créances clients et enregistrés au passif dans les comptes de régularisation. Les comptes des exercices 1998 et juin 1999 sont présentés déduction faite des agios à échoir.

	1996	1997	1998	30/06/1998	30/06/1999
ACTIF					
Actif immobilisé	26 514	35 171	61 857	39 786	65 270
Actif circulant	575 954	825 789	1 291 010	1 081 338	1 426 088
Trésorerie actif	2 929	15 211	6 093	5 937	1 775
Total ACTIF	605 397	876 171	1 358 960	1 127 060	1 493 133
PASSIF					
Capitaux propres	82 733	99 503	119 804	106 651	145 454
Dettes de financement	189 160	420 599	628 013	657 154	659 869
Capitaux permanents	271 893	520 102	747 817	763 805	805 323
Passif circulant	109 202	73 393	99 464	63 690	77 236
Trésorerie passif	224 302	282 676	511 679	299 565	610 574
Total PASSIF	605 397	876 171	1 358 960	1 127 060	1 493 133

Kdh

NB : les agios à échoir 1996 et 1997 sont déduits de l'actif et du passif circulant et s'établissent respectivement à 176,0 et 256,2 millions de dirhams. Les comptes à juin 1998 et juin 1999 sont déduits des agios à échoir pour des montants respectifs de 328,7 et de 377,5 millions de dirhams.



Commentaires :

- L'augmentation en rythme annuel moyen de l'actif immobilisé de l'ordre de 52% entre 1996 et 1998 s'explique pour l'essentiel par les nouvelles acquisitions d'agences effectuées par la société dans le cadre de sa politique de développement du réseau commercial. La croissance du poste 'immobilisations corporelles' à hauteur de 132% entre 1997 et 1998 se justifie par les investissements de matériels liés à la création d'agences. L'acquisition par compensation de certaines créances en 1998 à hauteur de 14,3 millions de dirhams contribue également à l'accroissement de l'actif immobilisé ;
- Les capitaux propres croissent sous l'effet conjugué de l'augmentation de capital par incorporation de réserves réalisée au cours de l'exercice 1998 pour un montant de 11,5 millions de dirhams et du résultat net enregistré au titre de la même année d'environ 29,3 millions de dirhams avant distribution de dividendes. Au 30 juin 1999, l'accroissement des fonds propres est lié essentiellement à l'augmentation de capital en numéraire réalisée en avril à hauteur de 17,3 millions de dirhams ;
- L'endettement net croît en corrélation avec le niveau de l'activité et des encours et se caractérise par un poids accru des dettes à moyen et long terme. Ceci traduit un meilleur adossement des emplois et ressources de Diac Salaf. La société a contracté un certain nombre de crédits à moyen terme et a émis, en avril 1998 et en septembre 1999 des bons de sociétés de financement pour un montant cumulé de 400 millions de dirhams. Entre 1996 et 1998, les taux de croissance annuels moyens des encours et de la dette nette s'établissent respectivement à 45,4% et 66,2%. L'évolution à la hausse des fonds de garantie est liée à l'augmentation des crédits ménagers octroyés par les revendeurs.
- L'actif circulant croît directement sous l'effet de la hausse de l'encours client (hors agios), lequel enregistre un rythme moyen annuel de croissance de 45,4% entre 1996 et 1998.
- Le compte de régularisation passif enregistre une hausse de 8 à 35 millions de dirhams entre 1997 et 1998 liée à la constatation de charges financières échues à payer au titre de l'émission de 200 millions de dirhams de BSF réalisée en avril 1998.

Les grandeurs bilantielles de la société ont connu l'évolution suivante :

	1996	1997	1998	30/06/1998	30/06/1999
Ressources stables (1)	271 893	520 102	747 817	763 805	805 323
Actif immobilisé (2)	26 514	35 171	61 857	39 786	65 270
Fonds de roulement (3) = (1)-(2)	245 379	484 931	685 960	724 019	740 053
Actif circulant (4)	575 954	825 789	1 291 010	1 081 338	1 426 088
Passif circulant (5)	109 202	73 393	99 464	63 690	77 236
Besoin en fonds de roulement (6)=(4)-(5)	466 752	752 396	1 191 546	1 017 648	1 348 852
Solde Net de Trésorerie (7)=(3)-(6)	-221 373	-267 465	-505 586	-293 628	-608 799

Kdh

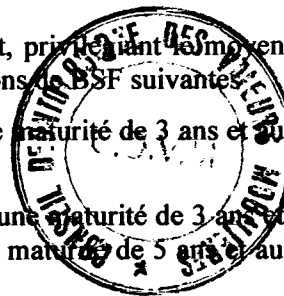
Source : Diac Salaf

NB : sur la base des comptes retraités hors agios pour les exercices 1996 et 1997

Les comptes à juin 1998 incluent les agios à échoir

Diac Salaf a adopté une nouvelle stratégie en matière de financement, privilégiant le moyen et long terme afin d'accompagner sa croissance, et a ainsi procédé aux émissions de BSF suivantes :

- en 1998, pour un montant global de 200 millions de dirhams à une maturité de 3 ans et au taux de 8,25% ;
- en septembre 1999, pour un montant de 43 millions de dirhams à une maturité de 3 ans et au taux de 7,10%, et pour un montant de 156,5 millions de dirhams à une maturité de 5 ans et au taux de 7,30%.



IV. COMPTES D'EXPLOITATION

Compte de résultat au 30.06.98

Charges	Montants	Produits	Montants
Achats consommés de matières et fournitures	3 721	Prestations et frais	93 987
Autres charges externes	6 287	Prestations de services	
Impôts et taxes	262	Autres produits d'exploitation	
Charges de personnel	11 559	Reprises d'exploitation	
Charges financières	40 402	Produits financiers	88
Dotations d'exploitation	4 817	Produits non courants	319
Charges non courantes	50		
Impôts sur les résultats	11 148		
Résultat net	16 147		
TOTAL	94 393	TOTAL	94 393

Kdh

Source : Diac Salaf

Compte de résultat au 30.06.99

Charges	Montants	Produits	Montants
Achats consommés de matières et fournitures	4 118	Prestations et frais	
Autres charges externes	8 841	Prestations de services	120 769
Impôts et taxes	1 107	Autres produits d'exploitation	
Charges de personnel	13 969	Reprises d'exploitation	
Charges financières	55 426	Produits financiers	168
Dotations d'exploitation	5 203	Produits non courants	423
Charges non courantes	109		
Impôts sur les résultats	13 456		
Résultat net	19 131		
TOTAL	121 360	TOTAL	121 360

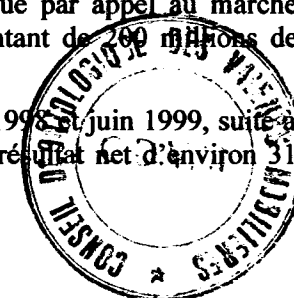
Kdh

Source : Diac Salaf

Commentaires :

La comparaison entre les comptes d'exploitation arrêtés au 30.06.1998 et au 30.06.1999 fait ressortir les évolutions suivantes :

- les prestations et frais facturés par Diac Salaf enregistrent une croissance de l'ordre de 28% au 30 juin 1999 suite à la progression des encours ;
- la progression des charges d'exploitation de 26,6 à 33,2 millions de dirhams s'explique par l'accroissement des frais de fonctionnement liés à la création de nouvelles agences commerciales (loyers...), par les frais inhérents aux différentes actions commerciales et publicitaires menées par la société au cours de l'année et par l'accroissement des charges de personnel suite au recrutement de 74 personnes en 1998 ;
- les charges financières enregistrent au 30 juin 1999 une hausse de 37,2% par rapport à l'année précédente du fait de l'augmentation de l'endettement tant bancaire que par appel au marché financier (émission de Bons de Sociétés de Financement pour un montant de 200 millions de dirhams), lié au financement de la production ;
- le résultat net enregistre une progression de l'ordre de 18,6% entre juin 1998 et juin 1999, suite à la progression des niveaux d'activité. La société prévoit de réaliser un résultat net d'environ 21 millions de dirhams en 1999.



Enfin, le niveau des ratios de solvabilité enregistrés atteste de l'assise financière de la société :

	1996	1997	1998	30/06/1999
Fonds propres (1)	82 733	99 503	119 804	145 454
Encours hors agios nets (2)	570.788	820 653	1 276 900	1 408 610
Ratio de solvabilité (1) / (2)	14,5%	12,1%	9,4%	10,3%

Kdh

Source : Diac Salaf



**PARTIE V : FACTEURS DE RISQUES – FAITS
EXCEPTIONNELS OU LITIGES**



I. FACTEURS DE RISQUES

1. Concurrence

Le secteur du crédit à la consommation est fortement concurrentiel et compte un nombre élevé d'opérateurs (34 sociétés). En 1998, cinq sociétés détiennent 51% des encours bruts. Les intervenants sont uniquement composés de sociétés de financement et de banques.

En 1998, Diac Salaf représente une part de marché s'élevant respectivement à **10,0%** en terme de production et **12,1%** en terme d'encours bruts sur les segments 'ménager', 'personnel' et 'automobile'.

L'abandon par la société du crédit automobile en janvier 1999 et le repositionnement sur les créneaux du crédit ménager et personnel, devront contribuer à maintenir des taux de croissance élevés de la production et des encours.

2. Risques de taux

De par son activité, Diac Salaf est exposé à un risque de renchérissement du coût de ses ressources et de réduction plus ou moins significative des taux appliqués à la clientèle dans un contexte de vive concurrence.

Diac Salaf a subi une baisse régulière des taux facturés à la clientèle depuis l'instauration du TEG par Bank Al Maghrib en 1997. Cette baisse a toutefois été partiellement compensée par une optimisation du coût des ressources à travers :

- l'appel au marché financier à travers des émissions de Bons de Société de Financement (1998 et 1999) ;
- un adossement satisfaisant de la maturité des emplois et ressources ;
- l'obtention de taux de refinancement attractifs auprès des banques partenaires.

3. Couverture des risques

Les autorités monétaires ont édicté en 1997 une série de mesures parmi lesquelles :

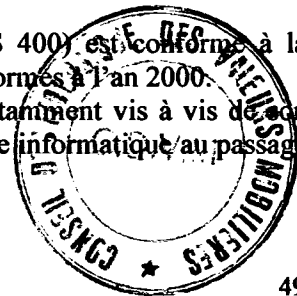
- la fixation d'un taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédits (TEG) fixé à 20,42% HT ramené à 15,63% le 1^{er} octobre 1999 ;
- la mise en place du coefficient minimum de solvabilité et du coefficient maximum de division des risques respectivement à hauteur de 8% et 10% ;
- l'instauration à venir d'une réglementation relative aux créances en souffrance.

En outre, depuis novembre 1999, la DRPP a mis en place un mécanisme permettant d'éviter la levée par le salarié de plusieurs crédits auprès de différentes sociétés de financement à la fois.

Diac Salaf se conforme strictement à ces contraintes réglementaires et adopte une politique de provisionnement rigoureuse. La structure de la clientèle, composée de fonctionnaires et d'employés des secteurs privé et public conventionnés, permet à la société d'effectuer une gestion sécurisée de ses engagements.

4. Risque informatique

Concernant le passage à l'an 2000, le système utilisé par la société (AS 400) est conforme à la certification 2000 de l'ITAA. Les applicatifs de gestion sont également conformes à l'an 2000. La société n'encourt aucun risque de dépendance à l'égard des tiers, et notamment vis à vis de son interlocuteur principal à savoir les banques, qui ont déjà préparé leur système informatique au passage de l'an 2000.



II. COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GENERALE

Activité

Depuis 1995, Diac Salaf a réorienté son activité vers les créneaux du crédit ménager et personnel. Ces deux catégories représentent ainsi respectivement 96% de la production et 84% des encours à fin 1998 et représenteront à terme l'intégralité de l'activité de Diac Salaf.

Le désengagement du crédit automobile à partir de janvier 1999 a permis à Diac Salaf d'abaisser progressivement le montant des impayés en portefeuille, lesquels sont par ailleurs couverts par des provisions à hauteur de 70% au 30 juin 1999 et par des garanties réelles détenues.

Depuis 1996, le développement de l'activité s'est effectué à travers une stratégie de proximité vis à vis de la clientèle et de renforcement du réseau de distribution (implantation d'agences dans le Royaume), mais aussi grâce à une action soutenue de diversification visant à accroître le volume des crédits conventionnés.

Diac Salaf s'est enfin engagée dans une politique sélective et maîtrisée en matière de recrutement afin d'accompagner l'extension de son réseau de distribution et renforcer le personnel d'encadrement.

Rentabilité

Diac Salaf enregistre une croissance significative et conjointe de ses volumes d'activité et de son résultat net au cours de la période 1996 – 1998 respectivement à hauteur de 32% et 11% en rythme annuel moyen.

En juin 1999, cette croissance s'est poursuivie puisque la progression des encours et du résultat net s'est établie respectivement à 26,5% et 18,5% par rapport à la même période de l'année précédente. La stratégie de maintien de la rentabilité de la société suite à la baisse du TEG en 1999 se décline en une gestion des risques plus rigoureuse, une sélectivité accrue et une meilleure qualité du recouvrement.

L'amélioration de la rentabilité opérationnelle de Diac Salaf sera également atteinte à travers la baisse des coûts de refinancement, et la mise en œuvre d'une stratégie pertinente d'appel au marché financier.

Perspectives

L'activité de Diac Salaf est appelée à enregistrer un développement soutenu au cours des prochains exercices essentiellement grâce aux gains de la politique de renforcement du réseau de distribution mise en œuvre.

Cette stratégie, initiée en 1996, a d'ores et déjà permis d'accroître le nombre d'agences commerciales dans les villes et localités suivantes : Rabat, Casablanca, Settat, Oujda, Témara, Safi, Mohammedia, Berrechid, Salé, Larache, Tétouan, Tanger, Fès, Meknès, El Jadida, Marrakech et Agadir.

La stratégie de développement actuelle de Diac Salaf se fonde sur une sélectivité rigoureuse en matière d'octroi de crédit et de gestion des risques, autant que sur une meilleure gestion en matière de recouvrement, afin de maintenir des niveaux satisfaisants de rentabilité malgré la baisse du TEG.

Le développement de la clientèle conventionnée en cours permettra d'accroître davantage les volumes d'activité dans des conditions satisfaisantes de maîtrise des risques.

Dans un contexte de baisse des taux, la société devra maintenir des niveaux de taux facturés à la clientèle compétitifs parallèlement à une marge d'exploitation viable, ce qui se traduit par l'optimisation du coût de ses ressources et une gestion attentive des risques.





La société s'engage ainsi dans une stratégie de financement de sa croissance visant à la fois à diversifier les sources de financement, optimiser le coût des ressources, mais aussi, préserver des niveaux acceptables de rentabilité financière pour les actionnaires.

La production, le chiffre d'affaires, et le résultat net prévus par Diac Salaf en 1999 sont respectivement de l'ordre de 720 millions de dirhams, 240 millions de dirhams et 31 millions de dirhams.

La société a d'ores et déjà planifié un programme d'investissement pour des montants respectifs de 6 et 3 millions de dirhams pour les années 1999 et 2000 consacrés notamment à l'extension et l'équipement du siège social en 1999, et à la maintenance des équipements pour l'année 2000.



III. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date de réalisation de la présente Note d'Information, la société ne connaît pas selon la Direction Générale, de faits exceptionnels ou de litiges affectant de manière significative la situation de Diac Salaf.



PARTIE VI : ETATS ET METHODES COMPTABLES



I. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

1. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise

1.1 Contrats de crédit

- La société accorde trois sortes de crédit. Le crédit ménager et personnel, les prêts hypothécaires et les crédits pour acquisition de véhicules de tourisme et utilitaires.
- Le crédit ménager et personnel est accordé pour une durée comprise entre 6 et 48 mois au taux plafonné au TEG en vigueur. Le règlement des mensualités se fait par voie de prélèvement à la source opéré par l'employeur. Le crédit ménager est destiné à financer les acquisitions du client auprès des revendeurs avec une couverture par une retenue sur le revendeur appelée fonds de garantie (FDG) égale à 4% du montant du crédit. Cette retenue est remboursée au revendeur lorsque le dossier est soldé, sous déduction des précomptes constatés en cas d'impayés. Ces précomptes proviennent soit du montant du ducroire de 25% contracté avec les revendeurs agréés, soit du montant de l'aval du revendeur, si celui ci a garanti le client. Dans ce cas, il s'agit d'un ducroire de 100%.

Le crédit personnel est mis à la disposition directe du client sans qu'il en justifie l'emploi.

- Les autres catégories de crédit

Quant aux autres catégories de crédit (hypothécaire, équipement et crédits automobiles), le règlement se fait par l'intermédiaire d'un revendeur dans le cas d'un crédit équipement et automobile, et directement au client pour le prêt hypothécaire. La société a décidé l'abandon définitif de cette activité à compter de janvier 1999.

En cas d'impayés, la procédure interne de la société prévoit le décompte des intérêts de retard au taux en vigueur majoré de 2%.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

1.4 Provisions pour crédits à la clientèle

Afin de se conformer aux nouvelles règles prudentielles, Diac Salaf a adopté au titre de l'année 1998 une politique très rigoureuse en matière de traitement et de provisionnement des créances contentieuses qui s'articule autour de deux axes principaux :

- un engagement systématique de l'action judiciaire pour la quasi-totalité des dossiers après le troisième impayé constaté ;
- un traitement adapté à chaque type de crédit.

Concernant le crédit ménager et personnel, le système de prélèvement à la source permet d'opérer une gestion sécurisée de l'ensemble des encours (y compris les impayés). C'est ainsi que le risque était évalué par rapport à l'encours global contentieux.



Au niveau des autres crédits - crédit automobile et assimilé – la société effectue une analyse individualisée du risque par client pour les encours supérieurs à 250 000 Dh compte tenu notamment des garanties détenues (hypothèque, nantissement...) et de la connaissance approfondie de sa situation par le management de la société.

Pour l'octroi des autres crédits d'un encours inférieur à 250 000 Dh, l'évaluation des risques est réalisée selon le mode de calcul suivant :

Années	Taux de provisionnement
1989 à 1990	80%
1991 à 1992	70%
1993 à 1994	60%
1995 à 1996	50%
1997	40%
1998	30%

1.5 Intérêts de retard sur effets impayés

Pour les montants non réglés à leur échéance par les clients, Diac Salaf réclame des intérêts de retard. Par mesure de prudence, les intérêts de retard ainsi réclamés ne sont constatés en produits que lors de leur encaissement effectif.

1.6 Rémunération de gestion

Diac Salaf perçoit une rémunération de gestion des sociétés Diac Equipement et Diac Leasing en contrepartie de la mise à leur disposition des services de son personnel, de sa Direction générale et de ses locaux. Cette rémunération de gestion est estimée par Diac Salaf sur la base d'une étude réalisée par celle-ci relative aux charges d'exploitation annuelles que seraient amenées à supporter ces sociétés dans le cas d'une gestion autonome.

A compter du 1^{er} janvier 1999, une nouvelle convention d'assistance générale régit le rapport entre les trois sociétés du groupe.

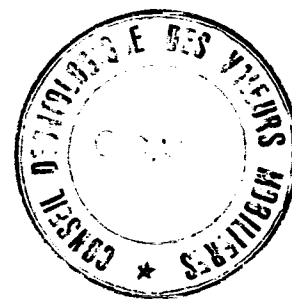
1.7 Etat des dérogations

Néant.

1.8 Etat des changements de méthodes comptables

Au 31 décembre 1998, les agios à échoir sont présentés en moins des créances clients.

Ceux-ci étaient présentés au passif du bilan, dans la rubrique autres dettes du passif circulant. Ce changement de méthode n'a pas d'impact sur le compte de résultat.

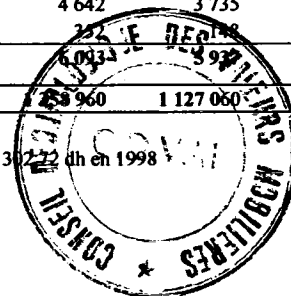


II. COMPTES SOCIAUX DE DIAC SALAF

1. Bilan

ACTIF	1996	1997	1998	30/06/98	30/06/99
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)		224	3 415	2 582	3 388
Frais préliminaires		92	132	138	549
Charges à répartir sur plusieurs exercices		132	3 283	2 444	2 839
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		4 458	6 790	6 315	6 268
Immobilisations en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires			188	3	166
Fonds commercial		4 458	6 602	6 312	6 102
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	13 779	17 431	40 361	19 625	43 925
Terrains					
Constructions	112	494	6 929	472	10 092
Installations techniques, matériels et outillage					
Matériel de transport	2 036	2 055	3 517	2 472	3 259
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 914	7 039	7 676	9 100	8 364
Autres immobilisations corporelles	7 717	7 581	22 051	7 581	22 210
Immobilisations corporelles en cours		263	189		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	12 735	13 058	11 291	11 264	11 689
Prêts immobilisés	5 058	5 798	3 892	3 976	3 426
Autres créances financières	509	92	179	119	176
Titres de participation	7 169	7 169	7 220	7 169	8 087
Autres titres immobilisés					
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	26 514	35 171	61 857	39 786	65 270
STOCK (F)					
Marchandises					
Matières et fournitures consommables					
Produits en cours					
Produits intermédiaires et produits résiduels					
Stock de produits finis					
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	751 938	1 081 993	1 291 010	1 081 338	1 426 088
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes					
Clients et comptes rattachés*	746 772	1 076 857	1 276 900	1 066 683	1 408 610
Personnel	1 933	2 275	3 564	3 541	4 247
Etat	624	460	2 030	1 250	1 336
Comptes d'associés					
Autres débiteurs			5 591	1 345	2 557
Comptes de régularisation actif	2 608	2 400	2 925	8 519	9 338
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)					
Eléments circulants					
TOTAL II (F+G+H+I)	751 938	1 081 993	1 291 010	1 081 338	1 426 088
TRESORERIE ACTIF					
Chèques, et valeurs à encaisser	2 119	1 588	1 099	2 054	1 312
Banque, TG et CCP	554	13 585	4 642	3 735	96
Caisse, régie d'avances et accreditifs	256	37			367
TOTAL III	2 929	15 210	5 741	5 789	1 775
TOTAL ACTIF	781 381	1 132 375	1 296 750	1 127 060	1 493 133
Kdh					

* Déduction faite des agios à échoir pour des montants de 377 486 922,06 dh à fin juin 1999, de 372 029 322,22 dh en 1998 et de 328 680 399,54 dh à fin juin 1998





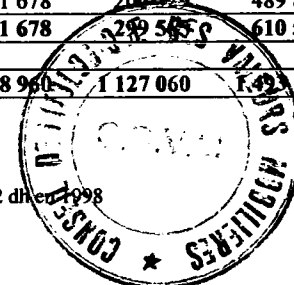
PASSIF	1996	1997	1998	30/06/98	30/06/99
Capital social ou personnel (1) moins actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé	48 048	57 658	69 189	69 189	100 324
Prime d'émission, de fusion, d'apport					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	3 391	4 573	5 789	5 789	7 254
Réserve d'investissement					
Autres réserves	6 308	6 308	6 308	6 308	6 308
Report à nouveau (2)	1 357	6 637	9 218	9 218	12 437
Résultat net en instance d'affectation (2)					
Résultat net de l'exercice (2)	23 628	24 327	29 300	16 147	19 131
Total des capitaux propres (A)	82 733	99 503	119 804	106 651	145 454
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementés					
DETTES DE FINANCEMENT (C)	189 160	420 599	628 013	657 154	659 869
Autres dettes de financement	167 396	368 854	597 302	603 801	628 314
Fonds de garantie	21 763	51 522	30 711	53 353	31 555
Fournisseurs d'immobilisations		223			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)					
Augmentation des créances immobilisées					
Diminution des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	271 892	520 102	747 817	763 805	805 323
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	285 187	329 598	99 164	63 690	77 015
Fournisseurs et comptes rattachés	76 352	36 202	29 742	16 367	23 429
Clients créditeurs avances et acomptes	6 193	8 881	12 929	10 443	13 518
Personnel	154	192	125	51	175
Organismes sociaux	1 093	1 530	1 866	913	1 250
Etat	20 342	11 368	16 893	11 763	11 135
Comptes d'associés	2 000	2 361	702	9 036	10 689
Créditeurs divers		4 450	1 856	3 178	1 834
Agios à échoir*	175 984	256 204			
Compte de régularisation passif	3 069	8 410	35 052	11 939	14 985
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)			300		221
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)					
TOTAL II (F+G+H)	285 187	329 598	99 464	63 690	77 236
TRESORERIE PASSIF					
Crédits d'escompte	6 907	3 035		3 035	710
Crédits de trésorerie		30 000	150 000	90 000	120 000
Banques de régularisation	217 395	249 640	361 678	206 629	489 864
TOTAL III	224 302	282 675	511 678	299 664	610 574
TOTAL GENERAL (I+II+III)	781 381	1 132 375	1 358 961	1 127 060	1 493 133

Kdh

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+) déficitaire (-)

* Déduction faite des agios à échoir pour des montants de 377 486 922,06 dh à fin juin 1999, de 372 029 302,72 dh en 1998 et de 328 680 399,54 dh à fin juin 1998



2. Compte de Produits et Charges

	1996	1997	1998	30/06/98	30/06/99
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises en l'état					
Ventes de biens et services produits	119 282	139 563	207 271	93 987	120 769
Variation de stocks de produits finis (+/-) (1)					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		96			
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	100	51	44		
Reprises d'exploitation; transferts de charges		147			
TOTAL I	119 382	139 858	207 314	93 987	120 769
II CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats revendus de marchandises (2)					
Achats consommés de matières et fournitures	4 442	5 561	8 599	3 721	4 118
Autres charges externes	6 470	9 086	15 029	6 287	8 841
Impôts et taxes	502	914	621	262	1 107
Charges de personnel	15 674	19 326	26 500	11 559	13 969
Autres charges d'exploitation	2				
Dotations d'exploitation	13 128	11 976	27 364	4 817	5 203
TOTAL II	40 217	46 863	78 113	26 646	33 238
III RESULTAT D'EXPLOITATION	79 165	92 994	129 201	67 342	87 531
IV PRODUITS FINANCIERS					
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	1 028	1 210	1 328		
Gains de change					
Intérêts et autres produits financiers	260	78	190	88	168
Reprises financières; transfert de charges					
TOTAL IV	1 288	1 289	1 518	88	168
V CHARGES FINANCIERES					
Charges d'intérêts	41 773	54 729	95 011	40 402	55 426
Pertes de change					
Autres charges financières	50				
Dotations financières					
TOTAL V	41 824	54 729	95 011	40 402	55 426
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-40 536	-53 440	-93 493	-40 314	-55 258
VII RESULTAT COURANT (III + VI)	38 629	39 554	35 708	27 028	32 273
VIII PRODUITS NON COURANTS					
Produits de cessions d'immobilisations	11	150	17	2	2
Subventions d'équilibre					
Récupération sur fonds de garantie			18 211		
Autres produits non courants	136	127	2 299	316,45868	341
Reprises non courantes; transferts de charges	48 819	6 841			80
TOTAL VIII	48 966	7 118	20 526	318	423
IX CHARGES NON COURANTES					
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	4	136	29	14	7
Subventions accordées			70	10	
Autres charges non courantes	48 898	6 461	4 237	26	102
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			300		
TOTAL IX	48 902	6 597	4 636		
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	64	520	15 890		
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)	38 693	40 075	51 598	27 296	32 587
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	15 065	15 747	22 298	11 149	13 456
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	23 628	24 327	29 300	16 147	19 131
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	169 636	148 263	229 359	129 360	124 360
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	146 008	123 936	200 059	78 217	105 229
RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	23 628	24 327	29 300	16 147	19 131
Kdh					

3. Etat des soldes de gestion

3.1 Tableau de formation des résultats

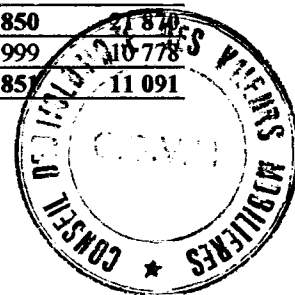
	1996	1997	1998	30/06/99
Ventes de biens et services produits	119 282	139 563	207 271	120 769
Immobilisations produites par l'entreprise		96		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	119 282	139 659	207 271	120 769
Achats consommés de matières et fournitures	4 442	5 561	8 599	4 118
Autres charges externes	6 470	9 086	15 029	8 841
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	10 912	14 647	23 628	12 959
VALEUR AJOUTEE	108 370	125 012	183 643	107 810
Subventions d'exploitation				
Impôts et taxes	502	914	621	1 107
Charges de personnel	15 674	19 326	26 500	13 969
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	92 194	104 773	156 522	92 734
Autres produits d'exploitation	100	51	44	
Autres charges d'exploitation	2			
Reprises d'exploitation; transferts de charges		147		
Dotations d'exploitation	13 128	11 976	27 364	5 203
RESULTAT D'EXPLOITATION	79 165	92 995	129 201	87 531
RESULTAT FINANCIER	-40 536	-53 440	-93 493	-55 258
RESULTAT COURANT	38 629	39 554	35 708	32 273
RESULTAT NON COURANT	64	520	15 890	314
RESULTAT AVANT IMPOTS	38 693	40 075	51 598	32 587
Impôt sur les résultats	15 065	15 747	22 298	13 456
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	23 628	24 327	29 300	19 131

Kdh

3.2 Capacité d'Autofinancement-Autofinancement

	1996	1997	1998	30/06/99
Résultat net de l'exercice	23 628	24 327	29 300	19 131
Dotations d'exploitation	1 103	1 676	3 538	2 734
Dotations financières				
Dotations non courantes				
Reprises d'exploitation				
Reprises financières				
Reprises non courantes		6		
Produits des cessions d'immobilisations	11	150	17	2
Valeurs nettes d'amt des immobilisations cédées	4	136	29	7
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	24 724	25 984	32 850	21 870
Distribution des bénéfices	5 781	7 557	8 999	10 778
AUTOFINANCEMENT	18 943	18 427	23 851	11 091

Kdh



4. Tableaux de financement

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

	1996	1997	1998	30/06/99
Financement Permanent	271 892	520 102	747 817	805 322
Actif Immobilisé Net	26 514	35 171	61 857	65 270
Fonds de Roulement Fonctionnel	245 379	484 931	685 960	740 052
Actif Circulant	751 938	1 081 993	1 291 010	1 426 088
Passif Circulant	285 187	329 598	99 464	77 017
Besoin de Financement Global	466 751	752 395	1 191 546	1 349 071
SOLDE NET DE TRESORERIE	-221 373	-267 464	-505 586	-609 019

TABLEAUX DES EMPLOIS ET RESSOURCES

RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE

	1996	1997	1998	30/06/99
Autofinancement	18 943	18 427	23 852	11 091
Capacité d'autofinancement	24 724	25 984	32 851	21 870
Distribution de dividendes	-5 781	-7 557	-8 999	-10 778
Cessions et réductions d'immobilisations	1 121	567	1 922	871
Augmentations de capitaux propres et assimilés				17 297
Augmentation des dettes de financement	140 763	339 271	365 677	168 275
TOTAL RESSOURCES STABLES	160 827	358 265	391 451	197 534

EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE

Acquisition et augmentation d'immobilisations	6 373	10 637	28 202	6 376
Remboursement de capitaux propres				
Remboursement des dettes de financement	16 754	107 831	158 263	136 420
Emplois en non valeurs		244	3 955	647
TOTAL EMPLOIS STABLES	23 127	118 712	190 420	143 443

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

	137 701	239 552	201 029	54 092
--	----------------	----------------	----------------	---------------

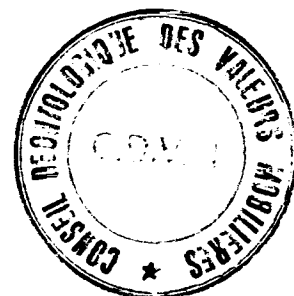
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL

	158 424	285 644	439 151	157 525
--	----------------	----------------	----------------	----------------

VARIATION DE LA TRESORERIE

	-20 724	-46 092	-238 122	-103 433
--	----------------	----------------	-----------------	-----------------

Kdh





5. Tableau des titres de participation au 31/12/1998

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
Diac Equipement	Crédit	15 681 600	27,60%	2 250 000	2 250 000				551 488
Diac Leasing	Crédit	27 225 000	22,00%	2 618 500	2 618 500				762 300
Banque Populaire Coopérative	Banque	VARIABLE		251 500	251 500				14 400
Aliment.	Vente denrée	90 000		30 000	30 000				
SCI Beynac	SCI	1 000		70 000	70 000				
Iamâa croissance	SICAV			1 000 000	1 000 000				
Iamâa patrimoine	SICAV			1 000 000	1 000 000				
TOTAL					7 220 000		0,00	0,00	1 328 188

Dh

6. Tableau d'affectation du résultat

ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	1996	1997	1998	AFFECTATION DES RESULTATS	1996	1997	1998
Report à nouveau	424	1 357	6 637	Reserve légale	775	1 181	1 216
Résultat net en instance d'affectation	15 497	23 628	24 327	Autres réserves			
Résultat net de l'exercice				Tantièmes	175	350	350
Prélèvements sur réserves				Dividendes	5 606	7 207	8 649
Autres prélèvements				Autres affectations	8 008	9 610	
				Reports à nouveau	1 357	6 637	20 749
TOTAL	15 921	24 985	30 964	TOTAL	15 921	24 985	30 964

Kdh

7. Sûretés réelles reçues ou données

	1996	1997	1998
Sûretés réelles données			
Sûretés réelles reçues*			
Total			

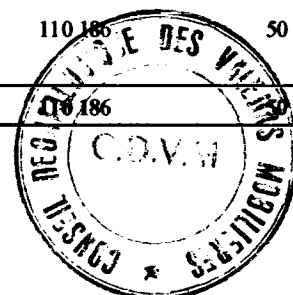
Néant

* Diac Salaf dispose de la garantie du véhicule financé lorsqu'il s'agit d'un crédit automobile, ainsi que d'une hypothèque ou d'un nantissement de fonds de commerce ou de matériel lorsqu'il s'agit d'un crédit hypothécaire ou de fonds de roulement.
Les crédits personnels et ménagers font l'objet quant à eux d'un prélèvement à la source effectué par l'employeur.

8. Engagements donnés ou reçus hors opérations de crédit bail

ENGAGEMENTS RECUS	1996	1997	1998
Avals et cautions	90 000	100 000	75 000
Engagements en matière de pensions et retraites			
Autres engagements donnés			
Total	90 000	100 000	75 000
ENGAGEMENTS DONNES			
Avals et cautions	95 000	110 186	50 000
Autres engagements reçus			
Total	95 000	110 186	50 000

Kdh



9. Biens en crédit bail

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement	Cumul des redevances	Montant des redevances 1998	Redevances restant à		Prix d'achat résiduel	Obs
							1 an <	> 1 an		
Matériel de transport	mai 1996	24	341 705,0	5 ans	317 387	86 770			12 281	
Matériel de transport	mai 1996	24	361 440,5	5 ans	342 765	91 785			19 337	
Matériel de transport	décembre 1996	48	131 354,0	5 ans		3 868			2 627	

Dh

10. Datation et événements postérieurs

Date de clôture 31/12/1998

Date d'établissement des états de synthèse 04/03/1999

EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1° COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indication des événements
	Favorables: NEANT
	Défavorables: NEANT

11. Tableau des créances et dettes du bilan au 31/12/1998

11.1 Tableau des créances

	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées	Devises	Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Prêts immobilisés	3 892	3 301	591					
Autres créances financières	179	179						
Total créances de l'Actif Immobilisé								
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 392 798	731 896	425 074	235 827				
Clients et comptes rattachés	3 564		3 564					
Personnel	2 030		2 030					
Etat	5 591		5 591					
Autres débiteurs	2 925		2 925					
Comptes de régul - Actif								
Total créances de l'Actif circulant	1 406 908	731 896	439 184	235 827				

Kdh



11.2 Tableau des dettes

	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées	Devises	Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Fonds de garantie	30 711	30 711						
Bons des Sociétés de Financement	200 000	200 000						
Autres dettes de financement	397 302	255 464	141 838					
Total dettes de financement	628 013	486 175	141 838					
Fournisseur et comptes rattachés	29 741		29 741					
Clients créditeurs, avances..	12 929		12 929					
Personnel	125		125					
Organismes sociaux	1 866		1 866					
Etat	16 893		16 893					
Comptes d'associés	702		702					
Autres créanciers	1 856		1 856					
Comptes de régularisation passif	35 052		35 052					
Total dettes du passif circulant	99 164		99 164					

Kdh

12. Tableau des provisions au 31/12/1998

	Début d'exercice	Dotations			Reprises			Fin d'exercice
		Exploitation	Financière	Non courantes	Exploitation	Financière	Non courantes	
Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
Provisions réglementées								
Provisions durables pour risques et charges								
Sous total 1								
Provision pour dépréciation de l'actif circulant	100 797	23 826			8 725*			115 898
Autres provisions pour risques et charges								
Provision pour dépréciation de comptes de trésorerie								
Sous total 2	100 797	23 826			8 725			115 898
TOTAL	100 797	23 826			8 725			115 898

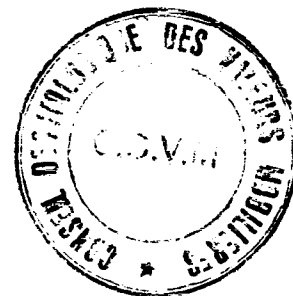
Kdh

* Régularisation de la provision imputée directement sur les fonds de garantie au titre de l'exercice 1997

13. Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations 1998

Date cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur Nette d'amortissements	Produits de cession	+ values	- values
1998	Matériel de transport	59 500,00	59 500,00		10 000,00	10 000,00	
1998	Matériel de transport	6 600,00	6 600,00		2 500,00	2 500,00	
1998	Mobilier de bureau	46 321,67	17 397,00	28 924,67	4 000,00		24 924,67
TOTAL		112 421,67	83 497,00	28 924,67	16 500,00	12 500,00	24 924,67

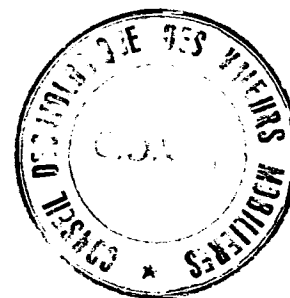
Dh



14. Détail du compte clients et rattachés au 31/12/1998

	Brut	Provisions	Net
Crédits automobile			
Clients bon de règlement	1 193		1 193
Clients effets Impayés	10 512		10 512
Clients effets impayés contentieux et frais de contentieux	117 975	88 148	29 827
Clients chèques impayés	8 138		8 138
Clients effets à recevoir	55 453		55 453
Clients autres charges	53		53
Sous total crédit automobile	193 324	88 148	105 176
Crédit ménager			
Clients billets à ordre à recevoir	1 100 272		1 100 272
Clients effets impayés	29 893		29 893
Clients effets impayés contentieux et frais de contentieux	69 309	27 750	41 559
Sous total Crédit Ménager	1 199 474	27 750	1 171 724
Total général	1 392 798	115 898	1 276 900

Kdh

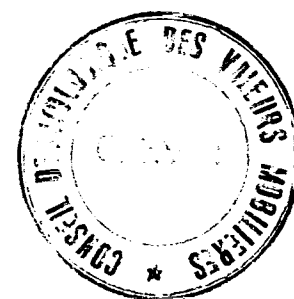


15. Tableau des emprunts bancaires et ses caractéristiques

Diac Salaf a contracté une série de contrats de crédits à moyen terme dont les caractéristiques sont les suivantes :

Année	Montant crédit	Durée (années)	Encours au 31/12/1998	Montant Remboursement	Période	Observations
1995	15 000 000,00	4	4 300 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1995	15 000 000,00	4	2 160 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1995	15 000 000,00	4	4 300 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1995	15 000 000,00	4	4 300 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1996	15 000 000,00	4	6 250 000,00	1 250 000,00	Q	Amortissement
1996	15 000 000,00	4	6 440 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1996	15 000 000,00	4	6 440 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1996	15 000 000,00	4	8 580 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1996	15 000 000,00	4	8 580 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1996	19 000 000,00	4	9 023 528,54	2 012 431,00	Q	Avec agios
1996	25 000 000,00	5	14 428 945,53	3 486 233,00	S	Avec agios
1997	10 000 000,00	4	6 668 000,00	833 000,00	Q	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	8 437 500,00	937 500,00	T	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	10 000 000,00	1 250 000,00	Q	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	10 625 000,00	312 500,00	M	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	10 720 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	10 720 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	12 860 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	12 860 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1997	15 000 000,00	4	15 000 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1997	20 000 000,00	3	10 876 196,47	662 477,00	M	Avec agios
1997	20 000 000,00	4	13 750 000,00	1 250 000,00	T	Amortissement
1997	21 000 000,00	4	15 011 502,63	2 206 208,00	Q	Avec agios
1997	30 000 000,00	5	25 251 100,83	1 980 984,00	T	Avec agios
1998	10 000 000,00	4	8 555 371,10	1 001 750,00	T	Avec agios
1998	15 000 000,00	4	11 250 000,00	1 250 000,00	Q	Amortissement
1998	15 000 000,00	4	15 000 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1998	15 000 000,00	4	15 000 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1998	15 000 000,00	4	15 000 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1998	15 000 000,00	4	15 000 000,00	2 140 000,00	S	Amortissement
1998	20 000 000,00	3	20 000 000,00	1 971 000,00	T	Avec agios
1998	30 000 000,00	4	22 500 000,00	1 875 000,00	T	Amortissement
1998	40 200 000,00	4	37 415 229,46	4 111 035,00	Q	Avec agios
1998	200 000 000,00	3	200 000 000,00	In fine		
Total			597 302 374,56			

Dh





III. COMPTES DES AUTRES SOCIETES DU GROUPE DIAC

1. Diac Equipement

1.1. Bilan Diac Equipement

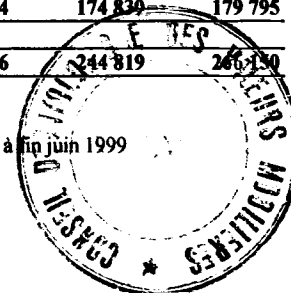
ACTIF	1996	1997	1998	30/06/99
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)			272	494
Frais préliminaires			272	161
Charges à répartir sur plusieurs exercices				333
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)				
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)			5 000	6 598
Terrains			5000	
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Matériel de transport				
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers				
Autres immobilisations corporelles				6 598
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	345	100	100	100
Prêts immobilisés				
Autres créances financières				
Titres de participation	100	100	100	100
Autres titres immobilisés	245			
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	345	100	5 372	7 192
STOCK (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Stock de produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	121 709	192 462	234 439	255 063
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés*	118 292	188 558	230 954	250 193
Personnel				
Etat	1 053	1 344	1 376	1 801
Comptes d'associés				
Autres débiteurs			83	5
Comptes de régularisation actif	2 364	2 560	2 026	3 065
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
Eléments circulants				
TOTAL II (F+G+H+I)	121 709	192 462	234 439	255 063
TRESORERIE ACTIF	2 420	3 114	5 008	3 394
Chèques, et valeurs à encaisser	1 433	1 889	3 042	1 333
Banque, TG et CCP	766	434	921	2 381
Caisse, régie d'avances et accreditifs	221	791	1 045	680
TOTAL III	2 420	3 114	5 008	3 394
TOTAL ACTIF	124 474	195 676	244 819	265 450
Kdh				

* Déduction faite des agios à échoir pour un montant de 50 374 425,70 dh en 1998 et pour 49 281 241,95 dh à fin juin 1999

PASSIF	1996	1997	1998	30/06/99
Capital social ou personnel (1) moins actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé	12 960	14 256	15 682	20 386
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	25	190	388	603
Réserve d'investissement				
Autres réserves	1 416	1 416	1 416	1 416
Report à nouveau (2)	150	5	162	316
Résultat net en instance d'affectation (2)	3 306	3 952	4 308	3 335
Résultat net de l'exercice (2)				
Total des capitaux propres (A)	17 857	19 819	21 956	26 056
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)				
Subvention d'investissement				
Provisions réglementés				
DETTES DE FINANCEMENT (C)				
Autres dettes de financement		13 568	17 743	43 884
Fonds de garantie		13 568	17 743	43 884
Fournisseurs d'immobilisations				
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)				
Augmentation des créances immobilisées				
Diminution des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	17 857	33 387	39 699	69 940
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 753	16 641	18 679	2 915
Clients créditeurs avances et acomptes	1 742	3 452	4 528	6 482
Personnel				
Organismes sociaux				7
Etat	2 119	2 139	3 408	2 904
Comptes d'associés	451	85	856	2 433
Créditeurs divers		1 006	1 104	818
Agios à échoir*	20 023	31 743		
Compte de régularisation passif	201	959	1 706	857
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)				
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)				
TOTAL II (F+G+H)	37 289	56 025	30 281	16 415
TRESORERIE PASSIF				
Crédits d'escompte	24 437	43 701	52 049	53 029
Crédits de trésorerie			10 000	5 000
Banques de régularisation	44 891	62 563	112 790	121 767
TOTAL III	69 328	106 264	174 839	179 795
TOTAL GENERAL (I+II+III)	124 474	195 676	244 819	266 150

Kdh

* Déduction faite des agios à échoir pour un montant de 50 374 425,70 dh en 1998 et pour 49 281 241,95 dh à fin juin 1999



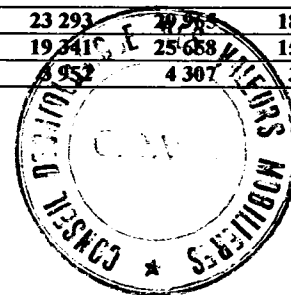


1.2. Comptes de produits et charges Diac Equipement

	1996	1997	1998	30/06/99
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de biens et services produits	18 668	23 190	29 954	18 548
Ventes de marchandises en l'état				
Variation de stocks de produits finis (+/-) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation		19		
Reprises d'exploitation; transferts de charges				
TOTAL I	18 668	23 209	29 954	18 548
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	3 243	4 000	3 500	1 750
Autres charges externes	843	808	878	435
Impôts et taxes	8	26	10	14
Charges de personnel				25
Dotations d'exploitation	1 025	1 127	874	1 039
TOTAL II	5 119	5 961	5 262	3 263
III RESULTAT D'EXPLOITATION	13 549	17 248	24 692	15 285
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	14	11	11	
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	19	20		
Reprises financières; transfert de charges				
TOTAL IV	33	31	11	
V CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	8 103	10 796	15 313	9 754
Pertes de change				
Autres charges financières	7			
Dotations financières				
TOTAL V	8 110	10 796	15 313	9 754
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-8 077	-10 765	-15 302	-9 754
RESULTAT COURANT (III+VI)	5 472	6 483	9 390	5 531
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Reprises non courantes; transferts de charges				
Autres produits non courants	1	53		
TOTAL VIII	1	53		
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes			1 518	6
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	0	0	1 518	6
X RESULTAT NON COURANT(VIII-IX)	1	53	-1 518	-6
XI RESULTAT AVANT IMPOTS(VII +/- X)	5 473	6 536	7 872	5 525
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	2 167	2 584	3 565	2 189
XIII RESULTAT NET(XI-XII)	3 306	3 952	4 307	3 337
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	18 702	23 293	29 954	18 548
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	15 396	19 741	25 688	15 211
RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	3 306	3 952	4 307	3 337

(1): Variation de stock de produits finis (+ ou -)

Kdh





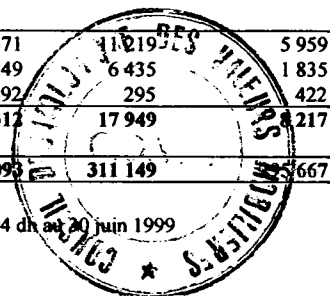
2. Diac Leasing

2.1. Bilan Diac Leasing

ACTIF	1996	1997	1998	30/06/99
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)				17
Frais préliminaires				17
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)				
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	110 535	158 920	225 333	204 539
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Matériel de location	110 504	158 920	225 233	204 452
Matériel de transport	31		100	87
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	89	1 045	1 045	1 045
Prêts immobilisés				
Autres créances financières				
Titres de participation	60	1 045	1 045	1 045
Autres titres immobilisés	29			
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	110 624	159 965	226 378	205 601
STOCK (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Stock de produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	85 916	128 816	66 822	81 849
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés *	84 295	120 420	60 222	79 607
Personnel				
Etat	1 431	961	2 956	916
Comptes d'associés				
Autres débiteurs		7 048	3 644	1 326
Comptes de régularisation actif	190	387		
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
Eléments circulants				
TOTAL II (F+G+H+I)	85 916	128 816	66 822	81 849
TRESORERIE ACTIF				
Chèques, et valeurs à encaisser	3 874	6 571	10 219	5 959
Banque, TG et CCP	6 619	3 249	6 435	1 835
Caisse, régie d'avances et accreditifs	63	492	295	422
TOTAL III	10 556	10 312	17 949	8 217
TOTAL ACTIF	207 096	299 093	311 149	294 667

Kdh

* Déduction faite des prestations et agios à facturer pour 92 042 042,94 dh en 1998 et pour 79 358 714,94 dh au 30 juin 1999

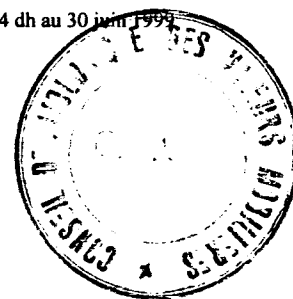




PASSIF	1996	1997	1998	30/06/99
Capital social ou personnel (1) moins actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé	22 500	24 750	27 225	29 948
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 397	1 695	2 020	2 400
Réserve d'investissement				
Autres réserves	102	103	102	102
Report à nouveau (2)	55	129	155	628
Résultat net en instance d'affectation (2)				
Résultat net de l'exercice (2)	5 972	6 491	7 612	4 178
Total des capitaux propres (A)	30 026	33 168	37 114	37 257
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)				
Subvention d'investissement				
Provisions réglementés				
DETTES DE FINANCEMENT (C)	106 368	145 802	183 366	184 379
Autres dettes de financement	106 368	145 802	183 366	184 379
Fonds de garantie				
Fournisseurs d'immobilisations				
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)				
Augmentation des créances immobilisées				
Diminution des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	136 394	178 970	220 480	221 636
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	62 750	112 647	60 187	28 518
Fournisseur et comptes rattachés	9 174	33 111	33 829	4 864
Clients créditeurs avances et acomptes	2 872	5 903	7 787	6 083
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat	6 852	9 136	11 384	10 538
Comptes d'associés				3 817
Dividendes et tantièmes	5	5	5	
Prestations à facturer *	42 589	61 979	0	
Compte de régularisation passif	1 258	2 513	7 124	3 216
Autres créanciers			58	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)				
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)				
TOTAL II (F+G+H)	62 750	112 647	60 187	28 518
TRESORERIE PASSIF				
Crédits d'escompte				
Crédits de trésorerie			15 000	15 000
Banques de régularisation	7 952	7 476	15 482	30 513
TOTAL III	7 952	7 476	30 482	45 513
TOTAL GENERAL (I+II+III)	207 096	299 093	311 149	295 667

Kdh

* Déduction faite des prestations et agios à facturer pour 92 042 042,94 dh en 1998 et pour 79 358 714,94 dh au 30 juin 1999



AA

2.2. Comptes de produits et charges Diac Leasing

	1996	1997	1998	30/06/1999
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de biens et services produits	90 991	115 760	140 855	74 067
Ventes de marchandises en l'état				
Variation de stocks de produits finis (+/-) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprise d'exploitation; transferts de charges				
TOTAL I	90 991	115 760	140 855	74 067
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	4 380	5 100	5 100	2 550
Autres charges externes	1 242	1 144	770	248
Impôts et taxes	35	90	9	2
Charges de personnel				
Dotations d'exploitation	64 411	82 489	106 294	54 618
TOTAL II	70 068	88 823	112 173	57 418
III RESULTAT D'EXPLOITATION	20 923	26 937	28 682	16 649
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	2	14	6	
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers		228	292	
Reprises financières; transfert de charges				
TOTAL IV	2	242	298	
V CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	11 140	15 901	20 767	11 387
Pertes de change				
Autres charges financières	15			
Dotations financières				
TOTAL V	11 155	15 901	20 767	11 387
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-11 153	-15 659	-20 469	-11 387
RESULTAT COURANT (III+VI)	9 770	11 278	8 213	5 262
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisations		2 550	15 196	3 805
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Reprises non courantes; transferts de charges				
Autres produits non courants	4		120	
TOTAL VIII	4	2 550	15 316	3 805
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	542	3091	9504	2639
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	26	587	1 545	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	568	3 678	11 049	2 639
X RESULTAT NON COURANT(VIII-IX)	-564	-1 128	4 267	1 167
XI RESULTAT AVANT IMPOTS(VII +/- X)	9 206	10 150	12 480	6 428
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	3 233	3 657	4 868	2 250
XIII RESULTAT NET(XI-XII)	5 973	6 493	7 612	4 178
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	90 997	118 552	156 469	77 872
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	85 024	112 059	148 857	73 694
RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	5 973	6 493	7 612	4 178

(1): Variation de stock de produits finis (+ ou -)
kdh

